

# Le tremblement de terre de 1946 en Valais

par

**Martin Bagnoud**  
historien

## Donner sens à la catastrophe

### LA CATASTROPHE NATURELLE EN HISTOIRE SOCIALE

Le 25 janvier 1946, un violent tremblement de terre ébranle le canton du Valais. D'une magnitude de 6,1 sur l'échelle de Richter<sup>1</sup>, ses conséquences sont importantes: 3500 bâtiments sont touchés; certains, complètement détruits. Infrastructures publiques, voies de communication, habitations et édifices religieux, les dégâts sont spectaculaires et provoquent une crise majeure dans la région. Trois victimes et des dizaines de blessés sont recensés. À cela s'ajoutent les glissements de terrain, les avalanches, les éboulements et les modifications hydrologiques qui confèrent à cet événement une portée catastrophique. La violence des secousses, les dégâts et l'incertitude causée par les répliques heurtent la population valaisanne.

Cet événement est un objet historique particulièrement riche, car il permet de saisir les liens qui se tissent entre une société humaine et son milieu. En effet, la survenue brutale d'une catastrophe naturelle reconfigure les représentations d'une société sur son environnement. L'intensité

émotionnelle et physique est alors à son paroxysme (au point de figer le temps, comme le montre cet exemple tiré de la presse écrite: «l'horloge marque l'heure du cataclysme: 18 h 32 »<sup>2</sup>). Pour la population, le traumatisme est réel et les questions surgissent: que s'est-il passé? Pourquoi est-ce arrivé? Traduisant le sentiment général, le *Journal de Sierre* titre le 8 février 1946: «La Terre, ce mystère...». Et de poursuivre: «Pauvres et minuscules pucerons, infimes microbes, grains de poussière un instant animés par la vie... un séisme nous trouve désarmés. Et nous nous décorons du titre pompeux de roi de la création.»<sup>3</sup> Ces interrogations illustrent la perte de repères d'une population qui a besoin de comprendre ce qui lui est arrivé. L'historien qui s'y intéresse perçoit les catégories de pensée des acteurs concernés, leurs façons de donner sens à l'extériorité. Comme l'explique François Walter, qui a consacré de nombreux travaux à la question, les catastrophes sont «avant tout des indicateurs pour une

<sup>1</sup> <https://seismo.ethz.ch/fr/home/>.

<sup>2</sup> *La Patrie valaisanne*, 29 janvier 1946, p. 2.

<sup>3</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 8 février 1946, p. 1.

compréhension du monde. C'est à travers ce type d'événements que peuvent s'appréhender concrètement les réactions différenciées des catégories d'acteurs concernés [...] et le sens qu'ils attribuent aux aléas de la vie. »<sup>4</sup> Revenir sur le tremblement de terre de 1946, faire de lui un révélateur de la société valaisanne et voir la manière dont il est vécu, raconté et géré, ce sont là quelques-uns des objectifs de cet article.

### UN OBJET HISTORIQUE

Les catastrophes naturelles fascinent les sociétés qui les subissent. Le caractère extraordinaire de leurs survenues distend le cours ordinaire du temps, donnant lieu à des « moments saillants »<sup>5</sup> de l'histoire pour reprendre l'expression de l'historienne Arlette Farge.

Au cours du siècle passé, le regard porté par la discipline historique sur les catastrophes a évolué : la chronique est reléguée au second plan ; le nouveau paradigme de la séparation entre la société humaine et la nature rend possible « l'émergence d'une pensée de la catastrophe »<sup>6</sup>. La catastrophe change de statut. Ce qui importe, ce ne sont plus tant ses conséquences que ce qu'elle révèle d'un certain rapport au monde.

Dans les années 1970, l'étude des catastrophes naturelles profite de l'émergence de l'histoire environnementale étasunienne pour s'affirmer comme un moyen de prendre connaissance de l'univers mental des populations touchées. Le champ s'enrichit des travaux provenant de disciplines voisines : l'histoire des mentalités, au travers des recherches de Robert Mandrou et Georges Duby, et surtout

l'anthropologie qui insiste sur les « expériences de la catastrophe »<sup>7</sup>. Les travaux de Mary Douglas<sup>8</sup> ont permis de repenser la notion par le biais d'une théorie culturelle du risque et renvoient à ceux d'Ulrich Beck, sociologue allemand qui théorise la société de la catastrophe et le « totalitarisme "légitime" de la prévention »<sup>9</sup>. Après une période moins stimulante pour la recherche, les grands événements du début des années 2000 (tsunami dans l'océan Indien, ouragan Katrina...) remettent la catastrophe sur le devant de la scène. La sociologue Gaëlle Clavandier configure son étude, en proposant de « comprendre comment des phénomènes physiques deviennent des événements sociaux »<sup>10</sup>. Passionnante posture que celle qui fait de la catastrophe « un fait social total »<sup>11</sup> embrassant toutes les couches d'une société.

En Suisse, les travaux menés par François Walter sont incontournables. L'historien se propose d'établir une histoire culturelle de la perception des risques, en analysant le processus qui fait de la catastrophe un « événement provoqué par l'impéritie humaine »<sup>12</sup>.

Enfin, pour le cas du Valais, la littérature spécifique aux risques naturels s'oriente essentiellement sur des aspects propres aux sciences naturelles. L'exposition itinérante mise sur pied par les Archives de l'État du Valais et le Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne de l'Université de Lausanne (CIRM) afin de marquer le 75<sup>e</sup> anniversaire du séisme explore admirablement le sujet. Le présent article est quant à lui tiré des travaux que nous avons précédemment consacrés au tremblement de terre de 1946<sup>13</sup>.

<sup>4</sup> WALTER 2008, p. 13.

<sup>5</sup> FARGE 2002, p. 67.

<sup>6</sup> WALTER 2008, p. 21.

<sup>7</sup> *Ibidem*.

<sup>8</sup> DOUGLAS 1982.

<sup>9</sup> BECK 2001, p. 145.

<sup>10</sup> CLAVANDIER 2015, p. 94.

<sup>11</sup> *Ibidem*.

<sup>12</sup> WALTER 2008, p. 21.

<sup>13</sup> BAGNOUD 2023.

## LES SOURCES DE LA CATASTROPHE

En raison de son exceptionnalité (et comme beaucoup d'autres catastrophes), le tremblement de terre de 1946 génère de nombreux documents. Ces sources peuvent être regroupées en quatre corpus.

Le premier est composé d'articles de la presse écrite valaisanne francophone. Sept journaux ont été étudiés : *Nouvel-iste valaisan*, *Le Confédéré*, *Journal et feuille d'avis du Valais*, *Le Rhône*, *Journal de Sierre et du Valais central*, *La Patrie valaisanne* et la *Feuille d'avis du district de Monthey*.

### Journaux valaisans étudiés

| Titre                                         | Lieu d'édition                   | Parution                                    | Pages        | Tendance politique                                                                                     |
|-----------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Nouvel-iste valaisan</i>                   | Saint-Maurice                    | Quotidienne                                 | 4 pages      | Seul quotidien de la vallée du Rhône<br>Ligne catholique et conservatrice                              |
| <i>Le Confédéré</i>                           | Martigny                         | 3 x / semaine : lundi, mercredi et vendredi | 4 pages      | Organe des libéraux-radicaux valaisans                                                                 |
| <i>Journal et feuille d'avis du Valais</i>    | Sion, Imprimerie Gessler         | 3 x / semaine : lundi, mercredi et vendredi | 4 pages      | Ligne conservatrice                                                                                    |
| <i>Le Rhône</i>                               | Martigny                         | 2 x / semaine : mardi et vendredi           | 4 ou 6 pages | Journal valaisan d'information<br>L'édition du vendredi est le plus fort tirage des journaux du canton |
| <i>Journal de Sierre et du Valais central</i> | Sierre, Imprimerie E. Schoechli  | 2 x / semaine : mardi et vendredi           | 4 ou 6 pages | Organe indépendant<br>Actualité régionale                                                              |
| <i>La Patrie valaisanne</i>                   | Sierre, Imprimerie sierroise     | 2 x / semaine : mardi et vendredi           | 4 pages      | Journal conservateur catholique                                                                        |
| <i>Feuille d'avis du district de Monthey</i>  | Monthey, Imprimerie montheysanne | 2 x / semaine : mardi et vendredi           | 4 pages      | Organe indépendant<br>Actualité régionale                                                              |

Nous avons également analysé des articles provenant de la presse écrite et radiophonique de Suisse romande (*Feuille d'avis de Lausanne*, *La Liberté*, *L'Illustré*, Radio suisse romande). Certains articles sont originaux et signés par leurs auteurs ; d'autres sont des nouvelles succinctes d'agences de presse ; d'autres encore ne font mention du tremblement de terre que dans l'arrière-plan de leurs propos. Les dégâts sont bien documentés, surtout dans les journaux des districts les plus touchés (Sierre et Sion). Au

fil de l'année 1946, la presse privilégie certaines lectures explicatives ou signifiantes de l'événement, selon sa tendance politique et ses choix rédactionnels.

Le second corpus est constitué de sources scientifiques provenant pour la plupart des bulletins des sciences naturelles, pour une période allant de 1946 à 1954. Sont traitées en priorité ici des publications provenant de l'organe de la Société valaisanne des sciences naturelles, le *Bulletin de la Murithienne*. Ces sources envisagent le tremblement

de terre dans sa dimension technique. Les dégâts y sont consignés de manière rigoureuse. Ignace Mariétan, professeur de sciences au Collège de Sion, homme d'église et président de la Murithienne, consacre deux articles au séisme au cours de l'année 1946.

Le troisième corpus regroupe des sources provenant des Archives de l'Évêché, soit la correspondance entre l'Évêché et les différentes paroisses valaisannes, et des bulletins paroissiaux de Savièse pour l'année 1946. Numériquement moins important, ce corpus illustre toutefois la position de l'Église valaisanne sur le tremblement de terre. De précieuses informations sur le comportement de la population y sont notifiées.

Enfin, le dernier corpus est composé des très nombreuses sources institutionnelles, conservées aux Archives de l'État du Valais, essentiellement le fonds du Comité de secours du tremblement de terre entre 1946 et 1948 ainsi que certains fonds communaux. Les procès-verbaux de séances, la correspondance et toutes sortes de documents administratifs (entre autres les listes des sinistrés pour chaque commune valaisanne) y figurent en bonne place. Nous soulignons toutefois qu'il n'existe pas de rapports sur les victimes, blessées et décédées, ce qui traduit déjà – on y reviendra – le manque de préparation des autorités valaisannes face à cet événement naturel.



L'Illustré, 30 janvier 1946, page de couverture et p. 26 (en page suivante).

(Sciptorium, BCU Lausanne)





## MÉTHODOLOGIE

Cet article, dans la continuité de nos travaux précédents, envisage le tremblement de terre comme un fait social total<sup>14</sup>. Sa survenue bouleverse la trame qui devait s'écrire. L'imprévu et l'incertitude font leurs apparitions. Une période de crise démarre pour les sinistrés.

En essayant de traduire l'horizon mental des acteurs et des actrices ayant vécu ce tremblement de terre, nous faisons de lui un révélateur. Quelles sont les craintes de la population valaisanne ? À quoi se rattache-t-elle au moment où les catégories d'intelligibilité ordinaires basculent ? Quelles sont les vulnérabilités présentes dans la société que le tremblement de terre révèle et accentue ?

Après un détour par la chronique historique et une brève description du suivi médiatique de l'événement, nous analyserons deux lectures significatives particulièrement saillantes dans notre corpus de sources, la vision prônée par l'Église et le discours des experts scientifiques. Ceci fait, nous reviendrons sur les conséquences politiques du tremblement de terre ; la population valaisanne demande un secours financier qui lui sera chichement versé par les autorités. Enfin, nous verrons que cet événement préfigure la politique de prévention à l'œuvre aujourd'hui, symptomatique d'une société sécuritaire qui essaie à tout prix de reléguer le danger dans un cadre circonscrit.

<sup>14</sup> Voir CLAVANDIER 2015.

## LA RUPTURE D'ÉQUILIBRE

En 1946, la violence des secousses du tremblement de terre crée une panique rarement observée en Valais, comme le raconte le curé Pierre Jean dans le bulletin paroissial de Savièse: «C'est la fin du monde, pensaient les uns; une bombe atomique vient d'éclater sur nos têtes, une avalanche va nous anéantir, se dirent les autres; en entendant les sonnettes s'agiter dans les galetas, n'y en eût-il pas qui crurent à une révolte des animaux, envahissant les appartements?»<sup>15</sup> L'équilibre qui avait cours est rompu. Le Vieux Pays est durement frappé, submergé par les dégâts qui s'amoncellent aux quatre coins du canton. Un temps nouveau commence, marqué par la catastrophe. Le séisme s'impose dans les conversations et figure dans tous les journaux. Il fait l'objet de nombreux documents, traduisant la sidération qui s'est emparée du Valais. Au fil des années, les faits sont progressivement oubliés; ne reste que l'imaginaire que le séisme charrie. Commençons donc par restituer les principaux épisodes de cet événement.

### QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Vendredi 25 janvier, 18 h 32. Durant dix secondes, «une éternité dans un moment semblable»<sup>16</sup>, la terre valaisanne tremble, plongeant dans l'effroi ses habitants. Le

*Journal de Sierre*, dont la ville est parmi les plus touchées, écrit: «On aurait dit que des escadrilles de bombardiers lançaient leurs engins sur le pays où ils sautaient tous à la fois. Ou bien que des pelles mécaniques géantes battaient les flancs et les fondements des maisons avec leurs bennes et leur armature de crocs pour tout démolir. Le tout accompagné d'un tintamarre infernal.»<sup>17</sup> Sylvain Maquignaz, journaliste de *La Patrie valaisanne*, était à Sion, attablé dans un tea-room: «Tout à coup, dans cette salle, les cloisons [...] se mirent à trembler en faisant un grand



Dégâts dans la ville de Sion.

(Photo Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais - Martigny).

<sup>15</sup> *Bulletins paroissiaux de Savièse*, p. 223-224.

<sup>16</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 29 janvier 1946, p. 1.

<sup>17</sup> *Ibidem*.



bruit de bois. Les lampes plafonnières se balançaient, les tables se trémoussaient, on se serait cru en voyage dans un de ces antiques wagons qu'on trouve encore. »<sup>18</sup>

L'épicentre du séisme est situé dans le massif du Rawyl, sur les hauteurs de la commune d'Ayent. Il est ressenti dans toute la Suisse, au point de démolir les sismographes des observatoires de Zurich et de Neuchâtel. Les cloches de la cathédrale de Berne sont fêlées et ne sonnent plus. Les ondes sismiques atteignent la France et l'Italie. Cependant, c'est en Valais qu'elles se montrent les plus violentes. À Sion et Sierre, elles provoquent une panne d'électricité d'une dizaine de minutes; la frayeur de la population atteint alors son paroxysme.

Les dégâts sont importants, « le pays meurtri »<sup>19</sup>. Dans les agglomérations les plus touchées, la plupart des habitations présentent des dégâts: lézardes, fenêtres arrachées, pans de murs détruits, balcons renversés. Les gravats s'amoncellent dans les rues. L'intérieur des maisons subit de gros dommages, comme le raconte un correspondant du *Confédéré*: « Il faut entrer dans les maisons [...]. Peu d'entre elles sont indemnes. Les murs sont fissurés, les plafonds zébrés, la vaisselle cassée. Partout, on ne voit qu'appartements saccagés, caves bouleversées, escaliers endommagés »<sup>20</sup>. C'est en Valais central que les dégâts sont les plus grands. À Sierre, une dizaine de vitrines sont brisées; quelques maisons ont subi de si graves dommages qu'il faudra les reconstruire. Sur le coteau, un ingénieur de Montana constate la situation: « Les violentes secousses sismiques qui [...] ont ébranlé toute la région n'ont certainement pas laissé indemne une seule maison d'habitation »<sup>21</sup>. À Chippis, « la situation n'est guère meilleure[,]

5 à 6 immeubles, dont 3 grands, ont dû être évacués »<sup>22</sup>. Les dommages sont moins importants quand on s'éloigne du Valais central; ainsi en est-il à Monthey: si « à 18 h 32 exactement, [...] de la stupeur, de l'étonnement, et, disons-le franchement, de la frayeur réelle [...] empoignait la population[,]

 on n'enregistre heureusement pas de dégâts vraiment sérieux »<sup>23</sup>.

Le *Nouvelliste valaisan* affirme que « rien ne vous désoriente comme les secousses d'un tremblement de terre »<sup>24</sup>. À cet égard, les premières nuits sont éprouvantes, les gens n'osent pas rentrer chez eux et se rassemblent autour de grands feux en attendant le lever du jour. Selon le correspondant du *Confédéré*, « il y avait plus de monde sur la place de la Planta qu'aux jours de grande animation »<sup>25</sup>. D'autres personnes trouvent refuge dans des abris de fortune, des écuries, des voitures. Certains se risquent à l'intérieur de leurs maisons: « Il était 23 heures. Nos enfants tombaient de sommeil. Nous rapprochâmes les lits, au milieu des deux chambres. On se coucha à moitié habillé pour ne pas être condamné à chercher un caleçon ou une jarretelle en cas d'alerte. »<sup>26</sup>

Ignace Mariétan écrit en octobre 1946 que « l'intensité serait du degré 8 dans la région de l'épicentre, soit dans la région de Sierre-Sion, 7 pour la plus grande partie du Valais, depuis Viège à Aigle, ainsi qu'une partie du versant bernois des Alpes et des Alpes vaudoises. L'intensité va en diminuant à mesure qu'on s'éloigne. »<sup>27</sup>

Cette chronique serait incomplète si on ne signalait pas les innombrables glissements de terrain, avalanches, chutes de pierres... causés par le séisme. Selon Mariétan, de nombreux éboulements se sont produits à proximité du Rawyl;

<sup>18</sup> *La Patrie valaisanne*, 29 janvier 1946, p. 1.

<sup>19</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 29 janvier 1946, p. 1.

<sup>20</sup> *Le Confédéré*, 28 janvier 1946, p. 2.

<sup>21</sup> AEV, AC Montana, 2014/21, 9.7.2.

<sup>22</sup> *Le Confédéré*, 30 janvier 1946, p. 2.

<sup>23</sup> *Le Rhône*, 29 janvier 1946, p. 2.

<sup>24</sup> *Nouvelliste valaisan*, 29 janvier 1946, p. 1.

<sup>25</sup> *Le Confédéré*, 28 janvier 1946, p. 2.

<sup>26</sup> *La Patrie valaisanne*, 29 janvier 1946, p. 1.

<sup>27</sup> MARIÉTAN 1946a, p. 73. L'échelle Rossi-Forel est une échelle d'intensité macrosismique possédant 10 degrés.



Éboulement près du Rawyl.

(Photo Leo Wehrli, ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv)

l'un d'entre eux a même emporté 5 mayens. Le *Journal de Sierre* ajoute qu'« un glissement de terrain est survenu sur la route entre St-Léonard et les hameaux de Lens : 2 pylônes ont été arrachés et une maison est menacée »<sup>28</sup>. Ces phénomènes perturbent les voies de communication du canton. On signale des avalanches dans la région des Diablerets et partout des augmentations du débit des cours d'eau, au point que des sources apparaissent dans plusieurs endroits du Valais.

Le plus grand flou règne quant au nombre de victimes du tremblement de terre. Selon nos recherches, l'événement a causé la mort de trois personnes. Les journaux signalent aussi quelques blessés. Les dégâts matériels, largement sous-évalués, sont chiffrés dans l'enquête officielle à 5 265 345 francs<sup>29</sup>. De nombreux éléments ont préservé le Valais d'une catastrophe plus grave : l'épicentre du séisme est situé dans un endroit inhabité, la secousse principale a duré moins de dix secondes, le territoire est encore faiblement construit et la densité de la population est basse.

### LES PARTICULARITÉS DES SÉISMES

Les tremblements de terre se distinguent des autres phénomènes naturels par l'expérience psychologique intense qu'ils font vivre. Dans un article de la revue *Terrain*, Amalia Signorelli, qui a travaillé sur les séismes italiens, revient sur certaines des caractéristiques d'un phénomène qui « menace [...] radicalement l'ordre culturel de l'espace »<sup>30</sup>. Comme l'explique la chercheuse, le séisme s'attaque à « la domination humaine sur la nature » et c'est bien cela « qui semble succomber, disparaître [...] sous les décombres, ébranlant fortement la certitude de cette

<sup>28</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

<sup>29</sup> Organisation des secours 1946, AEV, 8.9.2/1, 2011-1.

<sup>30</sup> SIGNORELLI 1992, p. 147-158.



domination, mais détruisant également la confiance en une nature amie de l'homme »<sup>31</sup>. Face à la violence de ce phénomène, les êtres humains sont réduits à l'impuissance. La vague de panique qui a saisi le Valais est révélatrice de cette dimension psychologique. Les premières minutes sont particulièrement éprouvantes, comme le montre ce témoignage : « La lumière s'éteignit, portant à son comble l'émoi des consommateurs qui se précipitèrent dans la rue, en poussant des cris de terreur. Dans tous les établissements de la ville, la réaction fut identique. Au dehors, des gens pleuraient, tandis que beaucoup de personnes s'évanouissaient. »<sup>32</sup>

Un autre récit est recueilli par la Radio romande quelques jours après le tremblement de terre. Un homme décrit les rues de la capitale valaisanne, juste après la secousse : « Je sortais de mon bureau il était six heures et demie, sur la place du Midi et je n'avais pas fait cinquante mètres entre mon bureau que je sentais la terre tanguer sous mes pieds et je voyais l'immeuble des Rochers donc où j'ai mes bureaux en somme se pencher comme un peuplier. Au même instant une détonation très forte et c'était quelques grandes cheminées de la rue voisine qui tombaient dans la rue. Malheureusement l'électricité venait à manquer au même instant et la panique des gens qui se trouvaient sur la place était en somme terrible. Des enfants couraient à gauche et à droite en criant au secours et naturellement le bruit n'est-ce pas de ces cheminées avait encore aggravé la situation. »<sup>33</sup> La panique semble être généralisée, comme le remarque – non sans humour – Ignace Mariétan : « Les personnes qui disent n'avoir pas eu peur sont peut-être à ranger dans la

catégorie de ce Monsieur qui nous disait n'avoir eu aucune crainte ; or nous avons appris qu'il avait passé plusieurs nuits dans son automobile, en plein champ. »<sup>34</sup> Tous les journaux décrivent des scènes similaires : « Dans toutes les localités où le séisme se manifesta il causa une angoisse fort grande chez les personnes. »<sup>35</sup> La *Feuille d'avis de Lausanne* parle de « gens affolés »<sup>36</sup> quand *Le Rhône* raconte qu'« à 18 h 32, la lumière électrique a manqué pendant 10 minutes, et cela a contribué à affoler un peu plus le public »<sup>37</sup>. Selon *Le Confédéré*, « nous avons tous vécu des moments si poignants qu'une vague anxiété nous anime encore »<sup>38</sup>.

Oui, « la terre, la bonne terre helvétique entra en transes »<sup>39</sup>. La peur se répand et donne lieu à des comportements qui sortent de l'ordinaire ; partout en Valais les gens se sont réfugiés dans leurs écuries. Les rues se remplissent de badauds apeurés. Le journaliste de la Radio romande interroge cette fois-ci une enfant : « – Et alors comment est-ce que tu as passé la nuit ? – On a été se promener dehors. – Tu t'es promenée toute la nuit ? – Oui. – Avec tes parents ? – Oui. – Jusqu'au matin ? – Oui. »<sup>40</sup>

Scènes rares que celles qui se déroulent cette nuit-là : « Fort avant dans la nuit, la population [...] était toujours encore dans les rues et ne manifestait pas l'envie de rentrer. Les restaurants et cafés, grâce à l'intelligente bienveillance des agents de la police locale, ne fermèrent pas à l'heure réglementaire. »<sup>41</sup> Partout, « la population est sortie des maisons, faisant du feu dans les rues pour lutter contre le froid, et s'est montrée passablement inquiète »<sup>42</sup>. Dans les villages aussi, à Chalais, « la population a passé presque toute la nuit en rase campagne »<sup>43</sup> ; à Granges,

31 *Ibidem*.

32 *Journal et feuille d'avis du Valais*, 28 janvier 1946, p. 2.

33 « Archive : le tremblement de terre en Valais, 1946 [2<sup>e</sup> partie] », À l'abordage, RTS, 7 mai 2019.

34 MARIÉTAN 1946a.

35 *Nouvelliste valaisan*, 27 janvier 1946, p. 1.

36 *Feuille d'avis de Lausanne*, 28 janvier 1946, p. 6.

37 *Le Rhône*, 29 janvier 1946, p. 2.

38 *Le Confédéré*, 28 janvier 1946, p. 2.

39 *L'Illustré*, 31 janvier 1946, p. 1.

40 « Archive : le tremblement de terre en Valais, 1946 [1<sup>ère</sup> partie] », À l'abordage, RTS, 6 mai 2019.

41 *Nouvelliste valaisan*, 27 janvier 1946, p. 2.

42 *Ibidem*.

43 *Ibidem*.

« les habitants passèrent la nuit dans les baraquements du camp de réfugiés, qui se trouvent à proximité »<sup>44</sup>. Le lendemain, à nouveau, les mêmes scènes se reproduisent. En fait, durant plusieurs nuits, les gens ne vont pas rentrer chez eux, de crainte que leurs habitations ne s'effondrent. Comme l'explique Signorelli, après un séisme, « on revient au bivouac »<sup>45</sup>.

La panique provoque la fuite mais aussi l'incapacité de fuir : on parle alors de sidération, voire d'inhibition. Là encore, les exemples sont nombreux ; ainsi en est-il de ces deux femmes qui s'évanouissent, de cette dame qui a eu la sensation d'être électrocutée ou de ce garçon, « si frappé par le séisme qu'il en perdit l'usage de la parole pendant à peu près 24 heures »<sup>46</sup>. La panique peut avoir des conséquences plus graves : de nombreuses personnes se sont blessées en tentant de fuir leurs maisons. Pire encore, selon plusieurs journaux, l'une des trois victimes du tremblement de terre a succombé à une crise cardiaque au moment de la secousse<sup>47</sup>.

L'angoisse de la population ne s'observe pas seulement à travers les récits véhiculés par la presse. En moyenne, 3200 appels téléphoniques sont passés chaque jour en Valais à cette époque. Le lendemain du séisme, plus de 11 500 communications sont observées, soit une hausse de 260 %<sup>48</sup>. Le trafic est tel que le point de saturation est atteint et les communications interrompues durant plusieurs heures. Les zones sinistrées sont donc livrées à elles-mêmes, ce que figure bien le *Nouvelliste valaisan* en opposant un extérieur indéterminé à la région touchée : « Le trafic téléphonique a été interrompu avec l'extérieur pendant plus de trois heures »<sup>49</sup>.

De ce terreau fertile que sont la panique et le manque d'information naissent les rumeurs. Elles sont récurrentes lors des situations de crise et permettent « de tracer des fils entre ce que l'on voit, ce que l'on croit et ce que l'on désirerait qui soit »<sup>50</sup>. De nombreux témoignages mentionnent leur existence : « Autrement et fortement répréhensibles les individus qui prirent un plaisir diabolique à terroriser la population, samedi, en répandant, d'après les dires d'un spécialiste, la nouvelle que le séisme recommencerait le même soir, à la même heure, avec la même intensité ! Beaucoup de gens crurent à cette prédiction et vécurent des heures angoissées. Il faut être imbécile, mauvais et ignare pour agir de la sorte. »<sup>51</sup> Le 26 janvier, « le bruit courut avec persistance [...] que le professeur Piccard [...] annonçait de nouvelles secousses plus violentes que les précédentes, entre midi et une heure »<sup>52</sup>. Les fonctionnaires de la ville de Sion ne se font pas prier et arrêtent de travailler à 11 h. Dans de nombreuses localités valaisannes, on doit démentir les rumeurs aux criées publiques<sup>53</sup>. Ces phénomènes se propagent en période de crise et reflètent les craintes de la population qui se demande si le risque est écarté.

## LES RÉPLIQUES

Avec le recul, la violence de la secousse principale éclipse les répliques – « ces frissons de l'écorce terrestre »<sup>54</sup> – qui se produisent en Valais durant l'année 1946. Pourtant, ce sont elles qui attisent les craintes populaires. Le 28 janvier, un sismographe est installé en Valais. Ses résultats sont frappants, puisque de janvier à septembre plus de

<sup>44</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 28 janvier 1946, p. 2.

<sup>45</sup> Signorelli 1992, p. 152.

<sup>46</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

<sup>47</sup> *Idem*, 29 janvier 1946, p. 1.

<sup>48</sup> *Idem*, 12 février 1946, p. 4.

<sup>49</sup> *Nouvelliste valaisan*, 27 janvier 1946, p. 2.

<sup>50</sup> Clavandier 2004, p. 52.

<sup>51</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 29 janvier 1946, p. 2.

<sup>52</sup> *Le Confédéré*, 28 janvier 1946, p. 2.

<sup>53</sup> *Ibidem*.

<sup>54</sup> *Nouvelliste valaisan*, 1<sup>er</sup> juin 1946, p. 2.

500 répliques sont enregistrées<sup>55</sup>. Il n'est pas rare que la terre tremble une dizaine de fois en une seule journée. La plupart du temps, ces secousses n'entraînent pas de dégâts mais sont ressenties par la population, parfois au beau milieu de la nuit. Elles engendrent un stress considérable. Les chroniqueurs insistent sur l'effet particulièrement déprimant de ces petits séismes, car, disent-ils, « on ne pouvait savoir si de nouvelles secousses plus violentes, peut-être, ou plus longues, n'allaient pas renverser les maisons »<sup>56</sup>. On tente de se calmer et de se rassurer mais, selon Ignace Mariétan, c'est bien « cette incertitude [qui] fut la cause principale de l'angoisse de la population »<sup>57</sup>.

Seules quatre secousses ont provoqué des dommages significatifs: le 25 janvier à 18 h 32 (le tremblement de terre principal, intensité maximum: IX), le 26 janvier à 4 h 15 (intensité maximum: VII-VIII), le quatre février à 5 h 12 (intensité maximum: VII-VIII), le 30 mai à 5 h 41 (intensité maximum: VIII).<sup>58</sup> La réplique du 30 mai est particulièrement violente: en plus d'occasionner de nouveaux dégâts, elle provoque un gigantesque éboulement au Rawyl, où près de 5 millions de m<sup>3</sup> de roches se détachent de l'arête du Rawylhorn et comblent le lac du Luchet situé en contrebas. Le bruit de la montagne qui s'effondre marque les esprits de la région. Cette réplique provoque également la destruction de la voûte de l'église de Chippis, heureusement sans faire de victimes<sup>59</sup>.

<sup>55</sup> Les chiffres sont tirés de MARIÉTAN 1946a.

<sup>56</sup> MARIÉTAN 1946b, p. 33.

<sup>57</sup> *Ibidem*.

<sup>58</sup> MONTANDON, STAUB 1950, p. 29.

<sup>59</sup> Seul le curé est légèrement touché par les débris. *Journal de Sierre et du Valais central*, 4 juin 1946, p. 2.

<sup>60</sup> Rapport de gestion 1946, Union valaisanne du tourisme.

<sup>61</sup> *Ibidem*.

<sup>62</sup> *Le Confédéré*, 5 juin 1946, p. 1.

En 1947, l'Union valaisanne du tourisme publie son rapport sur l'année précédente. Il est fait mention d'une baisse importante du nombre de touristes suisses en Valais durant l'été 1946 (28 000 nuitées en moins par rapport à 1945)<sup>60</sup>. Pour le comité directeur de l'association, cette baisse est à mettre sur le dos de la presse et des nouvelles « inconsidérées et exagérées qu'elle a répandues »<sup>61</sup> à propos du séisme. Ce qui montre toute la difficulté d'évaluer les coûts réels d'une catastrophe. *Le Confédéré* s'en inquiétait déjà en juin 1946: « Qui fixera jamais le coup que le tremblement de terre a porté, au seuil de la belle saison, à notre hôtellerie et à notre tourisme ? »<sup>62</sup>

## LA TERRE TREMBLE

Un violent séisme, dont l'épicentre est au Rawyl, secoue toute la Suisse : importants dégâts

*Nouvelliste valaisan*, 1<sup>er</sup> juin 1946.



Éboulement au Rawyl, 1946.

(Photo Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, MV-Martigny)





Effondrement de la voûte de l'église de Chippis, à la suite de la réplique du 30 mai 1946.

(Photo anonyme, Abbaye de Saint-Maurice, MV-Martigny)

## LE SÉISME DANS LA PRESSE VALAISANNE

Entre janvier et juin 1946, le tremblement de terre fait l'objet d'environ 150 articles dans la presse du Valais francophone. Il est mentionné la première fois le 26 janvier dans le *Nouvelliste*, qui reprend un communiqué de la Station centrale suisse de météorologie<sup>63</sup>. À partir du 28 janvier, l'événement fait la Une de la plupart des journaux du corpus étudié.

### RELATER LES FAITS, NORMALISER LA SITUATION

Dans les premiers jours, la presse insiste sur le caractère extraordinaire du tremblement de terre. Certains journalistes se mettent en scène dans leurs articles et racontent le phénomène tel qu'ils l'ont vécu, en témoin. C'est le cas de Sylvain Maquignaz qui revient dans *La Patrie valaisanne* du 29 janvier 1946 sur « ces jours d'affolement où l'équilibre des têtes fut beaucoup plus gravement compromis que celui des pieds ». En s'investissant dans son récit, il prétend décrire « ce qu'il a vu plutôt que les versions innombrables qu'il a entendues »<sup>64</sup>. Sa chronique s'étend sur trois pages; on y suit le journaliste à Sion dans un café, au moment de la secousse principale, puis à Sierre quelques heures plus tard, en train de réunir les impressions des habitants de cette ville.

De nombreux articles insistent sur la violence du phénomène: c'est un « cataclysme », un « tintamare [sic] infernal », une « explosion » ou encore « le bruit fait par un ouragan ». Très vite, des bilans sont dressés, afin de rendre compte de la situation et de mesurer le danger auquel la population a échappé. Les chiffres donnent la mesure de la catastrophe; le *Journal de Sierre* dresse très vite un premier bilan: « On pense que, pour Sierre, il faudra 500 000 francs pour remettre en état les bâtiments; sera-ce suffisant? D'autres articulent le chiffre de 2 millions, peut-être exagéré. »<sup>65</sup> Dresser la liste des victimes, faire le point sur les dégâts, chiffrer les dommages, c'est « avoir une première emprise sur l'accident »<sup>66</sup>. Pour la sociologue Gaëlle Clavandier, la catastrophe menace la société: l'intégrer dans un langage connu et contrôlé permet de « socialise[r] un fait en soi difficile à appréhender »<sup>67</sup>.



Église Notre-Dame des Marais à Sierre, après le tremblement de terre du 25 janvier 1946.  
(Photo Samuel Aegerter, MV-Martigny)

<sup>63</sup> *Nouvelliste valaisan*, 26 janvier 1946, p. 3.

<sup>64</sup> *La Patrie valaisanne*, 29 janvier 1946, p. 1.

<sup>65</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 29 janvier 1946, p. 1.

<sup>66</sup> CLAVANDIER 2004, p. 46.

<sup>67</sup> *Ibidem*.



Ensuite, durant l'année 1946, l'attention médiatique est réactivée par deux phénomènes distincts: le suivi de l'action de secours de l'État du Valais, qui s'organise de façon laborieuse et fait l'objet de nombreux articles, ainsi que la permanence des répliques, qui sont régulièrement mentionnées dans les journaux.

La presse en fait-elle trop? Ce suivi médiatique contribue-t-il à attiser les craintes populaires? Les journalistes

se défendent de tout sensationnalisme. Dans un article du 16 mars, le *Nouvelliste valaisan* revient sur sa fonction: « Notre rôle se borne [...] à faire notre possible pour ne pas ajouter à l'énervement et à l'inquiétude qui [finissent] par devenir généraux ». Pour le quotidien valaisan, « on s'est tenu sur le terrain exact des faits qui étaient assez douloureux en eux-mêmes sans parler de catastrophes irrémédiables, d'effondrement des villes de Sion et de Sierre et sans se lancer

dans l'énumération du nombre des morts »<sup>68</sup>. Cet argumentaire est repris par le *Journal et feuille d'avis du Valais* du 28 janvier: « Le rôle du journaliste n'est pas d'augmenter l'angoisse générale par des communiqués terrifiants »<sup>69</sup>. Et *La Patrie valaisanne* du 29 janvier note également: « Notre rôle [...] se borna beaucoup plus à exercer un discernement critique dans les informations sensationnelles qu'on lançait »<sup>70</sup>.

D'ailleurs, les articles des journaux étudiés se veulent surtout rassurants: « Il est très probable et même certain, qu'un nouveau tremblement de terre n'est pas à prévoir »<sup>71</sup>. Quelques jours après la première secousse, « le péril semble écarté » et « chacun sourit de l'aventure »<sup>72</sup>. De façon manifeste, la presse valaisanne poursuit une démarche de normalisation des comportements<sup>73</sup>. Tout est mis en œuvre pour apaiser et rassurer la population. Dans cette



Après le séisme au Rawyl, Praz Combeyra, 15 août 1946.  
(Photo Leo Wehrli, ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv)

<sup>68</sup> *Nouvelliste valaisan*, 9 mars 1946, p. 1.

<sup>69</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 28 janvier 1946, p. 2.

<sup>70</sup> *La Patrie valaisanne*, 29 janvier 1946, p. 1.

<sup>71</sup> *Nouvelliste valaisan*, 9 mars 1946, p. 1.

<sup>72</sup> *Le Confédéré*, 28 janvier 1946, p. 2.

<sup>73</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, voir WALTER *et al.* 2006.



perspective, le monde médiatique consacre la figure de l'expert, un personnage rassurant qui décrit et explique la raison des tremblements de terre : « Le phénomène de vendredi dernier, le plus important que nous ayons connu en Suisse depuis bien longtemps, confirmerait, selon M. Fr. Montandon, à Genève, les théories dues aux professeurs Lugeon et Schradt, qui datent de moins de cinquante ans, sur les mouvements de l'écorce terrestre. Au cours de milliers d'années, cette écorce a subi de longs mouvements longitudinaux, amenant insensiblement une nappe à en recouvrir une autre, puis une troisième à recouvrir à son tour la seconde. Et le séisme s'est produit. »<sup>74</sup> Quelques articles reviennent aussi sur les précédents séismes qui ont frappé le Valais, notamment le tremblement de terre de Viège en 1855. Ce précédent a pour effet de normaliser la situation actuelle. Comme en 1946, il y a eu des répliques et des gens qui fuient : « pendant un an on aurait noté alors 140 secousses » ; « les Viégeois campaient encore dans les vergers non loin d'un grand nombre de maisons en ruines. Il y eut peu de victimes parce qu'aux premiers ébranlements, la population avait abandonné ses foyers. »<sup>75</sup>

### **L'ÉLABORATION DE LA CATASTROPHE DANS LA PRESSE**

Durant l'année 1946, le tremblement de terre est abondamment commenté dans les journaux du Valais francophone. Afin d'illustrer la construction médiatique de la catastrophe, nous revenons sur les exemples du *Nouvelliste valaisan*, du *Confédéré* et du *Journal et feuille d'avis du Valais*. Le *Nouvelliste valaisan* est le seul quotidien du canton. Il fait paraître 24 articles sur le tremblement de terre durant l'année 1946. Trois jours après le séisme, il publie un long éditorial intitulé « Le peu que nous sommes », signé du Ch. Saint-Maurice, pseudonyme de Charles Haegler. Le

fondateur du quotidien valaisan brandit la menace d'une nouvelle catastrophe, bien plus terrible que celle qui vient de survenir : « Nous pouvons d'un instant à l'autre [...] voir le sol s'ouvrir sous nos pieds et nous engloutir pour jamais ». Le tremblement de terre est le point d'appui d'un argumentaire moral où la religion occupe une place prépondérante, sinon prioritaire : « On ne peut s'empêcher devant les chausse-trappes, perpétuellement semées sur nos pas, de se laisser aller à cette prudente réflexion que nous devons nous tenir prêts, conseil sage et pressant que donne, d'ailleurs, le simple catéchisme. Samedi, les confessionnaux ont été tout particulièrement fréquentés [...]. C'est compréhensible, mais, le danger passé ou que l'on croit passé, il importe de ne pas retomber dans l'insouciance. »<sup>76</sup> Dans cet article, le séisme rappelle l'insignifiance des êtres humains en regard des forces que Dieu manœuvre ; par conséquent, il est un signal, un avertissement, ou encore une façon de lutter contre « l'insouciance ». L'événement acquiert une signification morale ; ce n'est plus uniquement un phénomène naturel. Le 2 février, le quotidien fustige le rapport opportuniste que son lectorat entretiendrait avec la religion : « N'y aurait-il que la frayeur pour ramener les pensées vers Dieu ! On serait donc comme des esclaves que seuls les coups de fouets font se courber au devoir ! Quels pauvres chrétiens que nous sommes : vides d'amour, fous de crainte ! Et nous attendrions une grande récompense d'un christianisme si chancelant, si opportun, si rare et si peu sincère ? » Le tremblement de terre permet de broser le portrait du mauvais chrétien, qui n'est que trop répandu dans la société valaisanne : « Prions, disait un homme terrorisé, alors que voici des années qu'il se tenait à l'écart de l'Église. Mon Dieu ! gémissait un vieil avare si attaché à son argent qu'il refusait la moindre aumône pour les bonnes œuvres ou les malheureux. Frappons-nous la poitrine ! hurlait un pécheur qui, par un honteux concubinage, scandalisait le

<sup>74</sup> *Le Rhône*, 29 janvier 1946, p. 2.

<sup>75</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 29 janvier 1946, p. 1.

<sup>76</sup> *Nouvelliste valaisan*, 29 janvier 1946, p. 1.

pays [...]. Qu'aura dit ce soir-là, à sa maîtresse, cet industriel que la richesse corrompt ? Qu'aura dit à son amante ce jeune homme en quête d'un abri pour satisfaire à son mauvais désir ? Qu'aura pensé ce financier qui aura vu sautiller son coffre-fort tout rebondi d'injustices ? » La conclusion de l'article est limpide : « Quelqu'un cependant sera resté d'un calme imperturbable devant cette angoisse : il n'aura point poussé des gémissements d'effroi ; il n'aura point levé ses bras vers le ciel pour écarter la mort menaçante ; il n'aura point couru, pour se donner du cœur, d'un groupe à l'autre, affolé et semant la panique. C'est l'homme à la conscience droite et pure [...] qui, dans la simplicité de son cœur, aura dit : Seigneur, si l'heure est venue, prenez-moi, car vous savez que je vous aime. »<sup>77</sup> Pourvoyeur de sens, le séisme est dépeint comme un avertissement afin de remettre le pécheur sur le droit chemin, comme l'explique encore Charles Haegler dans un article publié en Une le 9 mars : « Ce qu'il y a de certain, c'est que nous sommes tous exposés, à chaque heure du jour et de la nuit, non pas peut-être à un engloutissement mais à des tremblements terrestres qui nous jettent entre la vie et la mort et contre lesquels aucune défense n'est possible. Nous ferions bien, ainsi que le rappelleront probablement les prédicateurs, de ne pas perdre ce point de vue surtout à l'époque du Carême. »<sup>78</sup>

Le *Confédéré* adopte quant à lui une ligne plus politique, celle des libéraux-radicaux valaisans, dans les 17 articles qu'il consacre au tremblement de terre. Pour ce journal, « un secours général [...] paraît [...] impossible à envisager »<sup>79</sup>. Dans un article intitulé « La valse des millions », il revient sur les secours financiers qui doivent être, ou non, versés à la population touchée. Il affirme que « l'État ne saurait, sans vérifications, accepter les évaluations des dégâts, telles que les communes ou les particuliers les arrêtent ». En effet, « les gens ont plus tendance à grossir les chiffres

qu'à les minimiser ». Il faut donc « alléger le sort des sinistrés les plus atteints » mais ne surtout pas « instaurer une politique de subventions qui les mèneraient à l'aventure, en poussant les gens à de dangereuses surenchères »<sup>80</sup>. La tiédeur du *Confédéré* tient à deux facteurs distincts : d'une part, il représente les intérêts du parti libéral-radical valaisan qui se montre critique face à l'action de secours du gouvernement valaisan ; d'autre part, il paraît à Martigny, dans une région moins sévèrement frappée que le Valais central. Enfin, le *Journal et feuille d'avis du Valais* fait paraître 26 articles sur le tremblement de terre au cours de l'année 1946. Contrairement au *Nouvelliste valaisan* et au *Confédéré*, il n'adopte pas de ligne morale ou politique, mais se concentre sur les conséquences du séisme pour la population du Valais central (Sion et Sierre essentiellement). C'est le seul journal de notre corpus à insister sur les victimes, l'information figurant dans le titre du premier article consacré au séisme le 28 janvier. Au fil des jours, on découvre un quotidien rythmé par la permanence de la catastrophe et des répliques, à l'instar de ces quelques exemples : « Innombrables sont les ménages [...] qui n'ont actuellement plus de vaisselle, assiettes et plats ayant été [...] brisés par les premières secousses » ; « toutes les manifestations prévues pour samedi soir, notamment la soirée des Hérensards et celle du Hockey Club ont été renvoyées »<sup>81</sup> ; à la suite du tremblement de terre, « il sera éventuellement possible d'obtenir une attribution spéciale de ciment »<sup>82</sup> ou encore « depuis le tremblement de terre, les Sédunois n'osent plus le soir, quitter leur foyer »<sup>83</sup>.

Le tremblement de terre reflète les sensibilités idéologiques et politiques ainsi que les choix rédactionnels à l'œuvre au sein des journaux. La catastrophe n'est pas un fait qui s'impose ; elle se construit dans les discours qui cherchent à la catégoriser.

<sup>77</sup> *Nouvelliste valaisan*, 2 février 1946, p. 1.

<sup>78</sup> *Idem*, 9 mars 1946, p. 1.

<sup>79</sup> *Le Confédéré*, 11 mars 1946, p. 1.

<sup>80</sup> *Ibidem*.

<sup>81</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 28 janvier 1946, p. 2.

<sup>82</sup> *Idem*, 30 janvier 1946, p. 3.

<sup>83</sup> *Idem*, 11 février 1946, p. 3.

## LES LECTURES SIGNIFIANTES

Comme mentionné plus haut, selon le *Journal de Sierre et du Valais central*, un garçon de 14 ans perd l'usage de la parole à la suite du tremblement de terre<sup>84</sup>. Les catastrophes naturelles sont-elles à ce point sidérantes qu'elles rendent muets? Rien n'est moins sûr: après le saisissement des premiers instants, toutes et tous semblent avoir leur mot à dire sur le tremblement de terre. Du profane à l'expert, du journaliste au simple badaud, du prêtre à l'homme d'État, les voix qui cherchent à catégoriser l'événement sont innombrables. Pour paraphraser Nicolas Journet, qui a travaillé sur la thématique, les grands désastres fonctionnent comme des « puits de causalités »<sup>85</sup> et attirent à eux les entrepreneurs de signification. Le phénomène physique devient un événement social<sup>86</sup>. Moteurs d'action comme de normalisation des comportements, pour reprendre l'expression chère à François Walter, deux lectures significantes coexistent en Valais: le paradigme providentialiste, qui voit dans la catastrophe une manifestation divine; et la prise en charge scientifique, qui limite le tremblement de terre à ses caractéristiques techniques. Ces lectures révèlent les ressources à disposition de la population valaisanne afin de lui permettre de dépasser le temps de la catastrophe. Leur coexistence reflète la « culture plurielle de la catastrophe »<sup>87</sup>: les représentations sociales du tremblement de terre entrent en résonance les unes par rapport aux autres et révèlent différents « régime[s] d'action »<sup>88</sup>, comme l'explique Sandrine Revet: « Chacun de ces cadres opère donc à la manière d'un scénario dans la mesure où il établit autour de l'événement une trame dramaturgique qui en déroule l'intrigue et la résout, en désigne les acteurs, en

décrit les décors et en prévoit les dialogues. [...] Il permet de dire ce qui s'est passé – pourquoi c'est arrivé? qui est le coupable? – et ce qui va se passer – que doit-on faire maintenant? Il ne se limite pas à établir ce qui doit être dit – les pratiques discursives –, il touche aussi à ce qui doit être fait. Le scénario est donc une forme d'écriture du réel. »<sup>89</sup>

## LE PARADIGME PROVIDENTIALISTE

Ce titre est tiré du livre de François Walter, *Les cultures du risque*<sup>90</sup>. Selon l'historien suisse, la lecture providentialiste de la catastrophe fait de l'événement naturel une manifestation surnaturelle. En ce sens, la catastrophe est un message transcendant, un signe révélant la présence de Dieu sur terre. Pour le clergé valaisan, l'explication scientifique importe donc moins que l'avertissement, voire la menace divine, qu'il s'agit de repérer dans la catastrophe.

Envisagée sous l'angle providentialiste, la catastrophe a nécessairement un sens – bien que celui-ci puisse nous échapper – puisque Dieu en est la cause. Cette clé de lecture semble donc s'imposer naturellement quand survient un moment de rupture et d'incertitude. Comme le synthétise l'historien Johann Chapoutot dans son ouvrage *Le grand récit*, « la foi en la Providence donne sens à tout »<sup>91</sup>. La lecture religieuse du tremblement de terre a fonctionné comme un cadre d'interprétation et a bénéficié d'une médiatisation importante, grâce à la place du clergé dans la société valaisanne et à des relais comme le *Nouvelliste valaisan*.

<sup>84</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

<sup>85</sup> *Ibidem*.

<sup>86</sup> REVET 2010, p. 44.

<sup>87</sup> WALTER 2008, p. 342.

<sup>88</sup> REVET 2010, p. 44.

<sup>89</sup> *Ibidem*.

<sup>90</sup> WALTER *et al.* 2006.

<sup>91</sup> CHAPOUTOT 2021, p. 50.



### Péril en la demeure de Dieu

Soulignons d'abord que les édifices religieux du Valais paient un lourd tribut au séisme. Les archives de l'Évêché, la presse et les différentes chroniques réalisées sur le tremblement de terre en témoignent. À Grimentz par exemple, l'église a sérieusement souffert du tremblement de terre et le curé du village précise qu'« il est devenu très dangereux d'y célébrer les offices divins. Les murs sont fissurés, la voûte qui est très lourde ne nous donne aucune garantie à cause de larges fissures »<sup>92</sup>. À Montana-Village, le curé raconte au responsable de son diocèse que « deux grandes pierres du sommet du clocher [furent] arrachées et projetées sur la place »<sup>93</sup>, sans faire de victimes. En fait, en Valais central,



La chapelle de Crételles à Randogne présente de gros dégâts; elle devra être démolie. (Photo Charles Paris, MV-Martigny)

la plupart des églises sont plus ou moins touchées, comme le raconte le professeur Montandon dans sa *Chronique sismique du Valais central*: « Beaucoup de bâtiments publics et religieux ont été gravement endommagés, entre autres l'église de N.D. des Marais, à Sierre, l'église de Chalais (rive gauche du Rhône), la chapelle d'Icogne (nous y avons vu des crevasses de 10 cm), la cathédrale de Sion »<sup>94</sup>. La chapelle de Crételles à Randogne devra être démolie suite au séisme. Enfin, l'effondrement de la voûte de l'église de Chippis demeure l'une des images fortes de la catastrophe. La conséquence la plus manifeste pour la population valaisanne est la tenue de nombreuses messes à l'extérieur, parfois durant plusieurs mois. À Vissoie, la messe est ainsi toujours célébrée en plein air au début du mois de juin. D'autres églises restent quant à elles longtemps silencieuses, comme à Aigle, Salins, Sierre et Sion, où les cloches sont fissurées.

### Le recours au divin

Le lien entre catastrophe naturelle et recrudescence du sentiment religieux est souvent souligné dans la littérature. En Valais, un canton à forte tradition catholique, est-ce le cas? Il est difficile de le dire: le sentiment religieux est une donnée profondément personnelle qui échappe à l'historien et à l'historienne. Néanmoins, certains signes semblent bien indiquer une augmentation de la pratique religieuse. Les récits des événements que font les journaux livrent des indices allant dans ce sens. Le 1<sup>er</sup> février, *Le Confédéré* explique qu'« il y eut, en effet, autant de confessions samedi chez les capucins que durant le temps pascal... [...]. Dans certaines paroisses on pria durant les heures d'angoisse. » Le journal ajoute que certains voyaient « dans le tremblement de

<sup>92</sup> Archives de l'Évêché, 123.43.

<sup>93</sup> *Idem*, 128.42.

<sup>94</sup> MONTANDON 1950, p. 29.

terre un avertissement du ciel tout spécialement destiné aux Valaisans»<sup>95</sup>. Le même jour, le *Journal et feuille d'avis du Valais* fait paraître une brève selon laquelle le Chœur mixte de la Cathédrale de Sion chantera la grande messe en l'honneur de Sainte Agathe, «patronne des pompiers, pour obtenir la protection contre les tremblements de terre»<sup>96</sup>. Le 2 février, le *Nouvelliste valaisan* revient sur certains phénomènes observés: «Jésus, Marie, Joseph! clame une femme à genoux. [...] Mon Dieu, ayez pitié de nous! dit hautement quelqu'un enlaçant le Christ de la place.»<sup>97</sup> Le 4 février, le *Journal et feuille d'avis du Valais* encourage tous les Sédunois à se rendre à l'église pour invoquer la

protection de Sainte Agathe face aux tremblements de terre. En dehors de la presse, certains curés se félicitent également de l'impact du séisme sur la religiosité de leurs ouailles: «Pour les paroissiens: il y a eu de la panique, à cause surtout du renouvellement des tremblements dans la nuit et toute la journée du lendemain et du surlendemain; cependant à les entendre la leçon a été très salutaire et a valu pour plusieurs la moitié d'une mission!»<sup>98</sup>

Ces exemples paraissent témoigner d'une recrudescence des pratiques religieuses induite par la catastrophe. Toutefois, n'en déduisons pas trop vite que le sentiment religieux de la population a augmenté. En effet, la forte fréquenta-

tion des églises ou les nombreuses confessions découlent-elles d'un phénomène de conformité sociale ou d'un renforcement effectif de la religiosité individuelle? Cette question mériterait de plus amples investigations. Ce qui est certain, c'est que la lecture providentialiste de la catastrophe est perceptible dans la société valaisanne. Elle fait de l'événement une manifestation surnaturelle et divine. Une ligne de partage se dessine entre la vision prônée par les élites religieuses, suivies par le *Nouvelliste valaisan*, selon laquelle la catastrophe est un message d'avertissement provenant de Dieu, et une vision populaire qui attribue plutôt au diable la responsabilité des événements, comme l'explique François Walter: «Une autre lecture [...],



Messe célébrée en plein air à la suite du tremblement de terre, Chalais, 1946.

(Photo Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, MV-Martigny)

<sup>95</sup> *Le Confédéré*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 1.

<sup>96</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 3.

<sup>97</sup> *Nouvelliste valaisan*, 2 février 1946, p. 1.

<sup>98</sup> Archives de l'Évêché, 128.42.

plus spécifique aux régions de tradition catholique, se développe en contrepoint à la vision providentialiste en inversant la perspective. Ce n'est plus Dieu mais des forces diaboliques qui sont considérées comme facteurs de la catastrophe.<sup>99</sup> Ignace Mariétan témoigne dans le *Bulletin de la Murithienne* de son expérience : « Les peuples primitifs qui avaient l'habitude de personnifier les forces de la nature imaginaient des géants ou des animaux fantastiques, qui s'agitaient dans des cavernes. Nous avons retrouvé une idée semblable chez un homme de Bramois, disant que la cause du séisme de 1946 provenait de "celui qui a les cornes" c'est-à-dire le diable, mais il se gardait de le nommer. Il s'est réveillé, disait-il, il se remue, il y aura des secousses tant qu'il ne sera pas rendormi. »<sup>100</sup> Le curé de Savièse revient dans son bulletin paroissial sur des faits semblables : « Quant à l'odeur de soufre qu'on aurait sentie dans cette région, à la formation d'un nouveau lac, à l'éruption de sources chaudes, il faut les attribuer uniquement à l'ébullition de cerveaux surexcités »<sup>101</sup>. Le *Journal de Sierre* raconte quant à lui : « On a observé des lueurs vertes et fugaces, on a cru même à une manifestation terrestre ; quelqu'un à Sion prétendit que l'on sentait l'odeur du soufre, donc émanation de quelque enfer !... »<sup>102</sup>. Le séisme fait entrevoir les entrailles de la terre et les forces démoniaques qui sommeillent en son sein ! Cette lecture émerge spontanément dans une population effrayée ; comme l'analyse François Walter : « Dieu ne pouvant vouloir le mal, seules des puissances de mort (les esprits maléfiques) peuvent en être créditées »<sup>103</sup>. L'élite religieuse du canton rejette cette vision au profit d'une lecture qu'elle juge plus éclairée : la catastrophe est un signe transcendant de Dieu sur terre. Elle figure un message divin, moral. Dans cette optique, le thème de la punition divine ressurgit

parfois : « Beaucoup [...] virent dans ce séisme une punition divine, sans trop se demander pourquoi elle atteignait les innocents comme les coupables et surtout les églises »<sup>104</sup>. En résumé, deux sous-lectures apparaissent au sein du paradigme providentialiste. Une certaine vision populaire attribue à des forces maléfiques la survenue de la catastrophe. Des traces de cette vision sont repérables ici et là, mais elle est assez rapidement supplantée par la lecture propagée par l'élite religieuse du canton : le thème de l'avertissement divin et son dérivé direct, la punition divine. Tous ces exemples sont le témoignage d'un cadre religieux imposant, vers lequel la population se tourne afin de donner du sens à la catastrophe vécue.

### Les entrepreneurs de la religiosité

Certains groupes sociaux s'affichent comme des vecteurs de propagation de la vision providentialiste au sein de la société valaisanne. Le premier de ceux que nous appellerons les entrepreneurs de la religiosité est le *Nouvelliste valaisan*. Nous avons déjà relevé que ce journal défend la ligne morale de l'avertissement divin ; le séisme est un moyen de répandre une vision morale et conservatrice dans la société. Ce qui importe, après la catastrophe, c'est bien « de ne pas retomber dans l'insouciance »<sup>105</sup>.

L'Église, dont le discours eschatologique s'accorde naturellement aux catastrophes, produit également de nombreux documents sur le séisme. Le curé de Savièse revient sur l'événement dans le bulletin paroissial de sa commune, au mois de mars. Pour lui, les causes du phénomène sont secondaires, inaccessibles ; d'ailleurs, la science elle-même est impuissante et ne peut qu'« émettre des hypothèses » : « À quoi faut-il attribuer ce tremblement de terre ? À l'existence d'un lac souterrain, sous le Wildstrubel, dont les

<sup>99</sup> WALTER *et al.* 2006, p. 14.

<sup>100</sup> MARIÉTAN 1946a, p. 70.

<sup>101</sup> *Bulletins paroissiaux de Savièse*, p. 223-224.

<sup>102</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 29 janvier 1946, p. 2.

<sup>103</sup> WALTER 2008, p. 38.

<sup>104</sup> MARIÉTAN 1946a, p. 86.

<sup>105</sup> *Nouvelliste valaisan*, 29 janvier 1946, p. 1.



eaux chaudes et sulfureuses s'écoulent au nord à la Lenk, au sud à Loèche-les-Bains? À un mouvement souterrain des Alpes encore en formation?»

Le texte se met au niveau de la population touchée. La frayeur de cette dernière est fondée; tous l'ont éprouvée et «même les plus vaillants ne cherchent pas à [la] nier». La violence du tremblement de terre témoigne de l'existence de forces supérieures et mystérieuses, devant laquelle «on se sent, en effet, bien petit»<sup>106</sup>.

Pour les croyants, Dieu est la source de cette nature insoumise<sup>107</sup>. Trembler devant elle, c'est reconnaître la permanence du message transcendant: «Jamais on n'aura autant prié, fait autant d'actes de contrition que durant cette nuit angoissante [...]. On comprendra mieux désormais le sens de cette invocation de la litanie des Saints: "Du fléau des tremblements de terre, préservez-nous, Seigneur"»<sup>108</sup>. Pour le curé Pierre Jean de Savièse, l'événement naturel devient un événement sacralisé, un avertissement et donc – opportunément – un signal d'amendement: «Si ce séisme pouvait nous faire comprendre que nous sommes dans la main de Dieu, et que nous devons toujours être prêts à paraître à son tribunal, il n'aura pas été inutile.»<sup>109</sup>

### L'évolution du discours religieux

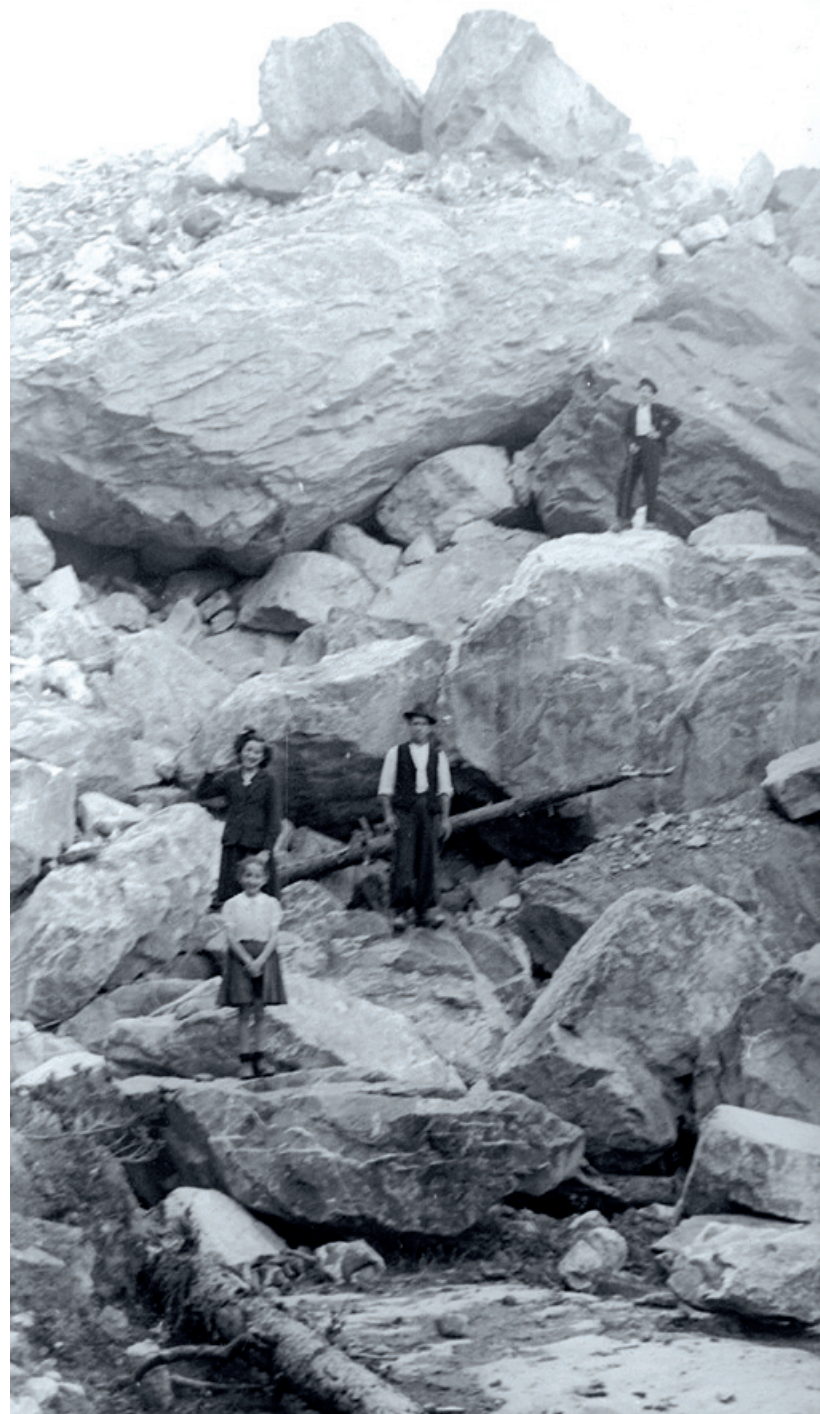
Cependant, la persistance des répliques reconfigure cet argumentaire. Serait-ce une épreuve à laquelle Dieu soumet la population valaisanne? À mesure que l'année 1946 avance, le discours religieux se durcit. En juillet, le curé de Savièse rend compte de la réplique dans son bulletin paroissial: «Ce n'était, hélas! pas fini: le matin de l'Ascension, le 30 mai, deux nouvelles secousses dont la seconde, à 4 h 45, plus courte, mais aussi forte que celle du mois de janvier, provoquèrent d'importants dégâts». Et de

<sup>106</sup> *Bulletins paroissiaux de Savièse*, p. 223-224.

<sup>107</sup> Comme l'explique François Walter: «Dieu manifeste [...] sa puissance comme maître de la nature qu'il a créée». WALTER 2008, p. 38.

<sup>108</sup> *Bulletins paroissiaux de Savièse*, p. 223-224.

<sup>109</sup> *Ibidem*.



L'éboulement du 30 mai 1946, Rawyl.

(Photo Leo Wehrli, ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv)

poursuivre : « Voici 20 jours que les secousses continuent, nous maintenant en état de continuelle alerte. » L'heure n'est plus à l'avertissement divin de circonstance. Du rappel à l'ordre, on passe à l'épreuve voulue par Dieu, et dont lui seul peut nous libérer : « Espérons que les dévotions ordonnées pour notre diocèse par M<sup>gr</sup> l'Évêque le jour de la Trinité, nous vaudront d'être délivrés des tremblements de terre et d'être préservés des autres fléaux qui nous menacent ! "A flagello terraemotus, a peste, fame et bello, libera nos, Domine !" »<sup>110</sup>

Des processions sont alors organisées par l'évêché pour apaiser la colère divine. Selon François Walter, celles-ci fonctionnent comme des « configurations sociales et culturelles composées pour surmonter le temps de la crise »<sup>111</sup>. Or, crise il y a. Les répliques n'en finissent pas, plombant le moral de la population valaisanne. L'Église doit réagir. Le dimanche 16 juin, le jour de la Trinité est, comme le mentionne le curé de Savièse, « [désigné] pour tout le Valais par l'autorité diocésaine journée de prières et de pénitence pour obtenir de Dieu la cessation du fléau du tremblement de terre »<sup>112</sup>. Un avis paraît dans la presse, le 14 juin : « Pour attirer sur nous la protection de Dieu, pour que notre Patrie soit préservée des tremblements de terre, de la peste, de la famine et de la guerre, Son Excellence Monseigneur l'Evêque ordonne que, dans tout le Diocèse, le dimanche de la Trinité soit un jour de supplications et de prières. Le soir à 6 h., M<sup>gr</sup> l'Evêque présidera lui-même une procession du S. Sacrement. Le parcours sera : Pente du Séminaire, Route de Savièse, Chemin à Gasse, Route de Gravelone et retour. » Ceux qui ne peuvent assister à la procession ne sont pas moins exemptés de leurs devoirs : « Nous invitons les fidèles qui se trouvent déjà dans les Mayens à réciter le Rosaire aux mêmes intentions »<sup>113</sup>. À 18 h, la population se met en marche.

<sup>110</sup> *Bulletins paroissiaux de Savièse*, p. 225-227. « Du fléau des tremblements de terre, de la peste, de la famine et de la guerre, délivre-nous, Seigneur ».

<sup>111</sup> WALTER 2008, p. 58.

Les images capturées par le photographe Raymond Schmid sont remarquables : on y voit le clergé et la population répondre en nombre à l'appel de l'évêque de Sion. Le *Journal et feuille d'avis du Valais* revient sur cet événement quelques jours plus tard : « Les nouvelles qui nous parviennent de nombreuses paroisses nous donnent à croire que le Valais tout entier a vu se dérouler, dimanche, l'une des plus grandioses manifestations de sa foi et de sa piété. La procession ordonnée par Son Excellence notre Evêque s'est faite partout dans la reconnaissance, l'enthousiasme et la confiance des fidèles conscients de tout ce qu'ils doivent à la divine Providence et de tout ce qu'ils ont encore à Lui demander. » À Sion, le journal évalue à 2000 le nombre de participants : « Le Chef du diocèse a dû constater, non sans une légitime satisfaction, combien son appel avait été suivi avec empressement ». À la fin de l'article, on trouve cette phrase péremptoire : « Monseigneur, merci »<sup>114</sup>.

La procession du 16 juin, ordonnée par l'évêque, demeure l'une des images fortes des suites de la catastrophe. À travers elle se matérialisent les craintes d'une population maintenue dans l'angoisse par des répliques qui n'en finissent pas et qui apparaissent de plus en plus comme une épreuve morale.

Certains curés proposent des mesures supplémentaires. Celui de Saint-Léonard s'adresse à ses paroissiens : « Pour notre paroisse qui se trouve dans le rayon particulièrement exposé, j'ai demandé vous le savez, la fermeture de tous les cafés et cela pendant toute la journée et toute la soirée. » Le but de cette initiative personnelle est de calmer les foudres du Seigneur. En effet, le curé estime que ce geste fait pour « le salut du village [...] doit certainement être plus agréable à Dieu que la procession même ». Se disant conscient de la perte financière subie par les commerçants, il poursuit : « Mais précisément parce que vous êtes un bon

<sup>112</sup> *Bulletins paroissiaux de Savièse*, p. 225-227.

<sup>113</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 14 juin 1946, p. 2.

<sup>114</sup> *Idem*, 18 juin 1946, p. 2.



cafetier catholique, conscient de vos responsabilités, je sais que vous ne refuserez pas d'offrir à Dieu ce sacrifice pour qu'il nous épargne et cesse de nous maintenir dans l'angoisse de ces tremblements de terre. »

Il y a là comme une allusion au temps des sacrifices, exécutés cette fois-ci sur une manne financière potentielle! Allusion également à un Dieu vengeur et responsable de

la catastrophe qui s'abat sur le pays. L'homme promet une récompense appréciable à celles et ceux qui suivront ses recommandations: « Votre curé compte sur vous et toute la meilleure partie de la population est derrière lui pour vous approuver dans votre geste. Et le bon Dieu ne restera pas en arrière pour récompenser ceux qui ont eu le courage de se montrer pour lui en cette circonstance. »<sup>115</sup>



Procession du 16 juin 1946, route de Savièse, Sion. (Photo Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, MV-Martigny)

**115** Lettre du révérend curé aux cafetiers de Saint-Léonard et d'Uvrier, 12.06.1946, AEV, AP Saint-Léonard, 25.



Ainsi, les répliques étirent le temps de la catastrophe sur plusieurs mois : les réponses formulées pour y faire face évoluent. La tenue d'une procession religieuse n'a pas paru nécessaire au mois de janvier. Il faut la combinaison d'un événement naturel qui se poursuit et d'un discours religieux qui se radicalise pour qu'une journée de prière et de pénitence soit organisée au milieu du mois de juin. Cette manifestation apparaît comme le paroxysme du paradigme providentialiste, les signes de cette religiosité exacerbée disparaissant progressivement avec la fin des répliques dès l'été 1946.

### L'OPPORTUNISME SCIENTIFIQUE

« L'impression produite par le séisme du 25 janvier 1946 fut très forte, en particulier dans la région de Sion-Sierre-Montana. On le comprend aisément car les séismes violents sont très rares chez nous, on n'en avait plus ressenti depuis 1855 : dès lors l'ignorance de ces phénomènes était générale ; la presse répandit beaucoup d'idées fausses, absurdes même, et les illusions dues à la peur furent nombreuses. » Ces quelques lignes ont été rédigées par Ignace Mariétan dans le *Bulletin de la société valaisanne des sciences naturelles*. Elles témoignent de l'opportunité que représente le tremblement de terre pour les scientifiques : face à « l'ignorance » généralisée, aux « idées fausses » et aux « illusions », voici venue l'heure du savoir fondé sur la recherche empirique. Le professeur, pour illustrer cette quête d'une vérité objective, utilise des expressions telles que « recueillir autant de données que possible » et « relater les faits en toute objectivité »<sup>116</sup>. En opposant le savoir scientifique aux croyances traditionnelles (que la presse qualifie d'« épouvantes ancestrales [qui] submergent la raison pour quelques instants »<sup>117</sup>), les savants font de la

catastrophe un phénomène naturel, limité à ses causes physiques. Le discours porte sur l'ici et le maintenant ; le salut des âmes ne semble pas les intéresser.

### La place de cette lecture dans la société valaisanne

Pour se répandre dans la population, les lectures significatives doivent bénéficier de relais médiatiques, comme le montre l'exemple du paradigme providentialiste. C'est aussi le cas du discours scientiste : 15 articles de la presse du Valais francophone, qui paraissent au cours de l'année 1946, sont exclusivement dédiés aux causes scientifiques du tremblement de terre.

À cet égard, certains journaux font l'exercice de la vulgarisation. La *Feuille d'avis du district de Monthey* se propose de « condenser les résultats d'un demi-siècle de laborieuses recherches »<sup>118</sup> en matière de sismologie. Le *Rhône* reprend un article déjà publié dans la *Tribune de Lausanne*, Le *Confédéré*, Le *Journal de Nyon* et le *Walliser Bote*, qui explique « qu'à la suite d'examens statistiques et critiques très sévères, on est arrivé à la conclusion que les tremblements de terre sont des phénomènes orogéniques analogues à ceux qui ont produit des chaînes de montagnes »<sup>119</sup>. Le *Journal et feuille d'avis du Valais* admet qu'« il y a [...] toute une série de thèses qui ont été émises par les savants et les géologues sur la nature et l'origine des tremblements de terre ». Il retient l'« ébranlement provoqué par la rupture de l'équilibre des masses qui se pressent, se croisent, qui se superposent et s'entrechoquent »<sup>120</sup>.

Les journaux mobilisent également des scientifiques pour tenter de mieux comprendre le tremblement de terre. Au cours de l'année 1946, certains experts apparaissent régulièrement dans la presse : c'est le cas d'Ignace Mariétan, des Genevois Frédéric Montandon (auteur de nombreux articles sur les séismes, en particulier dans la *Revue*

<sup>116</sup> MARIÉTAN 1946a, p. 70.

<sup>117</sup> *La Patrie valaisanne*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

<sup>118</sup> *Feuille d'avis du district de Monthey*, 26 février 1946, p. 2.

<sup>119</sup> *Le Rhône*, 26 février 1946, p. 1.

<sup>120</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 27 février 1946, p. 1.

genevoise de géographie) et Georges Lobsiger (membre de la Société genevoise de Géographie, auteur d'une importante production scientifique), ainsi que des professeurs de géologie à l'Université de Lausanne Nicolas Oulianoff et Elie Gagnebin. Ils expliquent que « la stabilité des “jeunes” montagnes, tel que le complexe Alpes-Himalaya, [est] encore relative »<sup>121</sup>, que « la masse interne [de la terre] se refroidit et se contracte inlassablement »<sup>122</sup> et que « l'écorce terrestre se trouve sans cesse en mouvement »<sup>123</sup>. Dans ces conditions, « des accidents arrivent »<sup>124</sup>.

En outre, l'année 1946 est marquée par la diffusion d'un savoir scientifique sur les tremblements de terre en Valais et dans le reste de la Suisse romande au travers de plusieurs conférences publiques. À Sion, le 22 février, Mariétan revient sur les causes du phénomène, « devant une salle comble »<sup>125</sup>; il y donne une seconde causerie le 17 mai. Le 20 février, Nicolas Oulianoff est l'invité de la Société vaudoise des sciences naturelles pour une conférence sur le tremblement de terre à Lausanne. Le 19 mars à Neuchâtel, c'est le directeur de l'Observatoire cantonal Edmond Guyot qui livre ses impressions sur le séisme. Le lendemain, la section monteysanne de la Société suisse des Commerçants invite Elie Gagnebin à s'exprimer au Ciné-Casino Central de Monthey. L'entrée payante ne freine pas le public, qui se déplace en nombre<sup>126</sup>.

Au cours de l'année, les revues des sociétés des sciences naturelles des cantons du Valais, de Vaud et de Genève font également paraître quatre communications sur le tremblement de terre valaisan, rédigées par Ignace Mariétan, Nicolas Oulianoff, Frédéric Montandon, Paul-Louis Mercanton (président de la Station centrale suisse de

météorologie de 1934 à 1941) et Walther Staub (professeur de géographie au collège de Berne).

Soulignons toutefois que la sismologie est une science relativement nouvelle et le discours est mobilisé par un large panel d'intervenants, du géologue confirmé au journaliste vulgarisateur. Il en résulte un cadre explicatif disparate et hétérogène, avec des différences marquées entre les explications avancées<sup>127</sup>.

### Rassurer la population, dépasser la catastrophe

Les experts – pour contrer la menace et l'incertitude que fait courir la catastrophe – diffusent un discours extrêmement rassurant à propos du tremblement de terre. Du reste, le terme « catastrophe » n'est jamais employé; on lui préfère le mot « phénomène ». Les experts veulent lutter contre l'angoisse de la population, qui tient selon eux à son ignorance généralisée quant à la formation des tremblements de terre. Comme le rappelle Mariétan, « le terrain était [...] très favorable pour donner naissance aux erreurs même les plus grossières »<sup>128</sup>.

L'un des arguments avancés pour rassurer la population est de rappeler que les séismes sont des phénomènes fréquents. L'événement, « plus que quotidien dans le monde »<sup>129</sup>, est ordinaire; il illustre le fait que la terre tremble en permanence. La violence de la catastrophe est également nuancée: dans un communiqué diffusé le 1<sup>er</sup> février, le Service des séismes de la Station centrale suisse de météorologie affirme « qu'il s'agit d'un petit séisme » et qu'« il n'y a pas grand-chose à voir à l'extérieur des maisons d'habitations de la région de l'épicentre »<sup>130</sup>. Frédéric Montandon voit dans le tremblement de terre « un phénomène normal,

<sup>121</sup> *Ibidem*.

<sup>122</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 1<sup>er</sup> janvier 1946, p. 1. L'article est tiré de l'hebdomadaire romand *Curieux*.

<sup>123</sup> *Ibidem*.

<sup>124</sup> *La Patrie valaisanne*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

<sup>125</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 27 février 1946, p. 2.

<sup>126</sup> *Feuille d'avis du district de Monthey*, 26 mars 1946, p. 4.

<sup>127</sup> Certaines sont d'ailleurs complètement loufoques, à l'image de l'ouvrage de MAX ARNOLDO HEFTI, *Explication météorique du tremblement de terre du 25 janvier 1946*, Genève, 1946.

<sup>128</sup> MARIÉTAN 1946a, p. 85.

<sup>129</sup> *La Patrie valaisanne*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

<sup>130</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

dont il ne semble pas qu'il y ait lieu de s'inquiéter particulièrement »<sup>131</sup>. Ces commentaires suscitent l'ire de certains journalistes valaisans: « Dépêchons-nous de croire que nous avons vaillamment affronté un grand péril, avant que notre office sismologique nous explique une fois de plus dans un long communiqué qui suera le mépris que c'était de nouveau un petit séisme de rien du tout... »<sup>132</sup>

Certains experts jugent avec sévérité et condescendance l'affolement de la population, qui résulterait d'un obscur archaïsme. Dans une communication parue dans plusieurs journaux romands le 1<sup>er</sup> février, Georges Lobsiger déclare: « On laisse les aiguilles tracer impassiblement leurs graphiques dans le silence des laboratoires. Mais dès que, par hasard, l'homme perçoit les tressaillements du sol, à ce moment toutes les vieilles terreurs de l'humanité prennent le dessus. Ce que le psychologue zurichois C.-G. Jung a nommé l'inconscient collectif archaïque ouvre ses vannes et les épouvantes ancestrales submergent la raison pour quelques instants. »<sup>133</sup>

Les experts insistent: « le tremblement de terre est un phénomène géologique, ce n'est pas une manifestation surnaturelle »<sup>134</sup>. Selon eux, il importe de « ne pas [prêter] foi à tous les bruits fantaisistes qui courent les rues »<sup>135</sup>, à ceux « qui exagèrent fortement les effets du séisme »<sup>136</sup>.

Pour Mariétan, « l'angoisse provenait surtout du fait qu'on ne pouvait savoir si de nouvelles secousses plus violentes, peut-être, ou plus longues, n'allaient pas renverser les maisons »<sup>137</sup>. La crainte est balayée! De nombreux experts jugent qu'un nouveau séisme n'est pas à prévoir. Au fil des mois cependant, le propos est moins assuré et les

scientifiques eux-mêmes doivent se rendre à l'évidence: « Il n'est pas impossible que d'autres répliques se produisent »<sup>138</sup>.

Dans le discours scientiste, le tremblement de terre est circonscrit à ses manifestations physiques. Le regard des experts diffère fortement des préoccupations populaires: nonobstant les dégâts et les craintes que font peser les répliques, le séisme se limite à « un élément expérimental du plus haut intérêt » qui « [révèle] des aspects souvent nouveaux de ce domaine mystérieux qu'est l'intérieur de la terre ». Ne reste que l'évidence de « la ridicule petitesse de notre condition humaine par rapport au problème géant de la nature dans sa constante évolution »<sup>139</sup>.

Cette lecture esquisse un monde où le phénomène naturel n'est « plus perç[u] comme un “miracle”, un “prodige” ou une “colère” de la nature, mais comme la matérialisation d'une situation à risque »<sup>140</sup>. Il n'y a plus de place pour le mystère et l'incompréhension; à l'ère de l'atome et de la bombe nucléaire, la catastrophe est une donnée quantifiable, objective et étudiée.

Corollaire d'une époque qui pénètre toujours plus loin dans la connaissance de son environnement, l'espoir de se soustraire aux forces de la nature est alors permis: « Notre vallée du Rhône, de Sion à Sierre, a été comme balayée par un ouragan. Les édifices construits, au prix de tant d'efforts, ont été secoués sur leurs bases. [...] C'est que, parmi les malheurs qui peuvent nous frapper, le tremblement de terre, par son caractère mystérieux et puissant, est un des plus redoutés et des plus dramatiques. [...] Reconnaissons que, devant ces simples pulsations de ces montagnes [...]

<sup>131</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 29 janvier 1946, p. 5.

<sup>132</sup> *Nouvelliste valaisan*, 1<sup>er</sup> juin 1946, p. 2.

<sup>133</sup> *La Patrie valaisanne*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

<sup>134</sup> *Ibidem*.

<sup>135</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 1.

<sup>136</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

<sup>137</sup> MARIÉTAN 1946b, p. 33.

<sup>138</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 10 juin 1946, p. 3. Article signé par Elie Gagnebin et l'abbé Ignace Mariétan.

<sup>139</sup> *Feuille d'avis du district de Monthey*, 26 mars 1946, p. 4. Conférence d'Elie Gagnebin.

<sup>140</sup> COMPATANGELO et al. 2019, p. 12.





Réfection du clocher de la Cathédrale et de la Majorie après le séisme, Sion, 1946.  
(Photo Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, MV-Martigny)

nous ne pouvons qu'être étonnés de ces forces cachées et attendre l'espoir d'en pénétrer toujours mieux leurs mystères pour qu'un jour les hommes puissent se soustraire à leurs coups. »<sup>141</sup>

Cette normalisation technique de la catastrophe illustre le paradigme qui se met progressivement en place durant le XX<sup>e</sup> siècle et dont les scientifiques sont le fer de lance. En effet, au cours d'une époque aux progrès techniques fulgurants, les rapports qu'entretiennent les sociétés occidentales avec leur environnement sont redéfinis. Elles ne voient plus la nature comme une force insoumise et indomptable. Des instruments techniques quadrillent le territoire, à l'instar des sismographes grâce auxquels « la Suisse est un des pays les mieux contrôlés du monde en matière de séismes »<sup>142</sup>. Dès lors, quand survient une catastrophe naturelle, la société concernée accorde une place considérable à « la dimension technique et gestionnaire, en décomposant les étapes de la rencontre entre un aléa et une vulnérabilité »<sup>143</sup>. Ce qui est mobilisé par le discours expert dépasse l'opposition fatalité-rationalité car il introduit l'idée d'un rapport calculable et calculé entre une société et son environnement, fondé sur la vulnérabilité.

<sup>141</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 27 février 1946, p. 1.

<sup>142</sup> *Le Rhône*, 26 février 1946, p. 1.

<sup>143</sup> WALTER 2008, p. 266.

## LES PRÉOCCUPATIONS POPULAIRES

On ne saurait réduire l'après-catastrophe aux lectures signifiantes qui émergent dans une société traumatisée et avide d'explications. Ces lectures proviennent de groupes sociaux aux intérêts variés, engagés dans une lutte de pouvoir. Si elle adhère à ces explications, nécessaires afin de donner du sens à la catastrophe, la population valaisanne se préoccupe également du financement des réparations, comme le montre cette lettre : « Je viens vous informer que nous avons été très éprouvés par le tremblement de terre. Bien s'il est possible de recevoir du secours à cet effet je vous prie Monsieur Anthamatten de ne pas nous oublier, car nos ressources sont plus que modestes, il nous serait impossible de faire de telles réparations. Donc je me place Monsieur Anthamatten sous votre haute protection. »<sup>144</sup>

À l'instar de Karl Anthamatten, en charge du Département des travaux publics, les conseillers d'État reçoivent de nombreuses lettres au début de l'année 1946. En plus d'exprimer la misère, les conditions difficiles et les questionnements quant aux réparations à entreprendre, elles traduisent l'angoisse d'une population qui n'était pas préparée à un événement d'une telle ampleur. Face à la catastrophe et en l'absence d'assurance couvrant les dommages, de nombreuses personnes estiment que les communes et le canton doivent (ré)agir : « Comme contribuable de votre Commune, puis-je vous demander d'entreprendre les démarches nécessaires pour que les dégâts subis soient indemnisés par des prestations provenant : du Canton, des fonds spéciaux de la Confédération, à titre bénévole des C<sup>ies</sup> d'Assurance dont il est notoire qu'elles font chaque année des bénéfices substantiels. Vous

n'ignorez pas que dans les pays qui nous entourent l'État participe largement à la reconstruction des dommages de guerre, qu'aucune assurance ne couvre non plus. »<sup>145</sup> Or, le tremblement de terre surprend les autorités valaisannes. L'impréparation est totale et les secours s'organisent de manière laborieuse.

### VERS UN SECOURS GÉNÉRALISÉ ?

Après le tremblement de terre, le gouvernement valaisan ordonne une enquête sur l'étendue des dégâts causés aux bâtiments<sup>146</sup>. Dans ce cadre, la population doit fournir « des renseignements aussi précis que possible sur les détériorations constatées dans leurs bâtiments (édifices publics et privés) »<sup>147</sup>. Des formulaires d'enquête sont envoyés dans toutes les communes. La taxation porte « uniquement sur les dégâts à proprement parler, sans tenir compte de la dépréciation ou de la moins-value des immeubles »<sup>148</sup>. Le Canton souligne que « pour le moment, aucun moyen de subventionnement de ces travaux de réparation n'est en vue »<sup>149</sup>.

La pression grandit sur les autorités politiques. Le Valais

**TREMBLEMENT DE TERRE  
DÉGATS CAUSÉS AUX BATIMENTS**  
Le Haut Conseil d'Etat du canton du Valais a ordonné une enquête sur l'étendue des dégâts causés aux bâtiments par le récent tremblement de terre.

*Journal et feuille d'avis du Valais, 8 février 1946, p. 1.*

<sup>144</sup> Organisation des secours 1946, AEV, 8.9.2/1, 2011-1.

<sup>145</sup> AEV, AC Montana, 2014/21, 9.7.2.

<sup>146</sup> Organisation des secours 1946, AEV, 8.9.2/1, 2011-1.

<sup>147</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 8 février 1946, p. 3.

<sup>148</sup> AEV, AC Lens, P 579.

<sup>149</sup> *Ibidem*.



et la Suisse découvrent peu à peu l'ampleur de la catastrophe. Pour le *Journal de Sierre*, il est nécessaire « qu'une aide urgente soit apportée à ceux qui l'attendent » sans quoi « il est à craindre que la terre une fois encore se mette à trembler sous le poids de tant d'injustice »<sup>150</sup>. À Sierre, une pétition est signée par une centaine de propriétaires afin d'exhorter le Gouvernement à « réaliser promptement cette œuvre de secours, dont l'urgence est réelle »<sup>151</sup>. De nombreuses personnes pensent qu'« il serait indiqué que le Conseil d'État donnât des directives sur la façon de procéder en pareils cas »<sup>152</sup>. Les injonctions pour aider la population valaisanne prennent de l'ampleur partout en

Suisse romande. Un habitant du canton de Vaud affirme que « beaucoup de Lausannois aimeraient que l'on fasse une souscription dans les journaux pour venir en aide aux sinistrés de condition modeste [qui] ont été durement touchés dans leurs biens. Nous avons donné beaucoup pour les étrangers. À présent c'est au tour d'aider nos compatriotes ; pas vrai ? »<sup>153</sup>

Les résultats de l'enquête ordonnée par le canton tombent début mars : les dégâts se montent à 5 265 345 francs<sup>154</sup>. Huit communes du Valais central concentrent plus de 70 % des dommages. Il s'agit de Sierre, Sion, Montana, Ayent, Chippis, Salquenen, Venthône et Chermignon.



Une famille devant des mayens endommagés par le tremblement de terre, région du Rawyl, 15 août 1946.

(Photo Leo Wehrli, ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv)

<sup>150</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 22 février 1946, p. 2.

<sup>151</sup> Organisation des secours 1946, AEV, 8.9.2/1, 2011-1.

<sup>152</sup> *Ibidem*.

<sup>153</sup> *Ibidem*.

<sup>154</sup> *Ibidem*. Cela représente 27 119 657 francs en 2022.



Dans tout le canton, ce sont 3500 bâtiments qui subissent des dégradations. Le gouvernement ne peut plus faire la sourde oreille. Le 20 mars, les présidents de Sion, Ayent et Loèche, le vice-président de Sierre, le secrétaire de l'Union des industriels valaisans ainsi que le directeur de la Banque cantonale du Valais sont convoqués à une séance afin « de soumettre à vérification les résultats de l'enquête opérée par le Département des travaux publics concernant les dégâts causés par le séisme du 25.1.46 [et] d'organiser une souscription pour venir en aide aux victimes »<sup>155</sup>. Cette rencontre marque la création du Comité d'action de secours et le début d'une campagne d'aide en faveur des sinistrés valaisans.

### LES MESURES D'AIDE

La tâche qui incombe à ce comité est énorme puisqu'il faut examiner les cas un par un et réunir une somme qui permettrait d'alléger les conséquences financières du séisme. Les attentes sont fortes. Ici, un homme désire « savoir si je puis compter sur un subsidé cantonal ou autre pour me mettre en mesure d'entreprendre [...] des réparations tout à fait urgentes que nécessitent la sécurité d'habitation de mon immeuble » ; là, un hôpital qui a « été sérieusement endommagé [se permet] de [...] demander auprès de quelle instance nous devons recourir afin de recevoir ces secours ». La détresse financière est palpable, en particulier pour les institutions d'utilité publique, comme cet asile sierrois pour qui « la perte est sensible et difficilement récupérable du fait que la maison ne poursuit pas un but lucratif »<sup>156</sup>.

La première action entreprise par le Comité de secours est la vérification des dommages, tant il lui paraît naturel « que si l'on parle d'une répartition, les gens s'inscriront »<sup>157</sup>. Toutes les communes transmettent au Comité des listes de sinistrés. Beaucoup ne toucheront rien. En effet, l'action de secours est envisagée sous l'angle de l'assistance et de la charité et « les secours [seront] limités aux propriétaires dont la fortune ne dépasse pas un certain montant »<sup>158</sup>. Il ne s'agit pas de couvrir les dégâts engendrés par le séisme, à l'instar d'une assurance traditionnelle, mais de soutenir les sinistrés qui n'ont pas les moyens d'y faire face. Ces versements ne se font pas dans un climat collaboratif, puisque l'organe dit se méfier « terriblement des autorités communales »<sup>159</sup>. Certaines localités sont accusées à demi-mot d'exagérer leurs dommages ; les chiffres retenus par la commission sont donc bien inférieurs à ceux transmis par les communes<sup>160</sup>.

Après avoir vérifié chaque cas, le Comité de secours s'active pour réunir des fonds. Ceux-ci proviennent d'acteurs publics et privés. Les quatre principales compagnies d'assurance en Suisse (Helvetia, Bâloise, Mobilière, Neuchâteloise) sont contactées et promettent de participer. En avril, c'est le Grand Conseil qui s'engage en faveur des sinistrés. Le Comité de secours se tourne aussi vers le public et lance un appel dans la presse nationale : « Le tremblement de terre du 25 janvier 1946, dont les répliques n'ont pas encore pris fin, a causé, dans le Valais central spécialement, de graves dommages. [...]. La ruine financière menace plus d'un modeste propriétaire. Un secours, si mesuré soit-il, est nécessaire. »<sup>161</sup> Cette collecte populaire réunira 20 000 francs, soit le cinquième de la somme escomptée<sup>162</sup>.

<sup>155</sup> Organisation des secours 1946, AEV, 8.9.2/1, 2011-1.

<sup>156</sup> *Ibidem*.

<sup>157</sup> *Ibidem*.

<sup>158</sup> *La Patrie valaisanne*, 28 mai 1946, p. 2.

<sup>159</sup> Organisation des secours 1946, AEV, 8.9.2/1, 2011-1.

<sup>160</sup> À Randogne, seuls 39 300 francs de dégâts sont retenus par le comité de secours sur les 274 630 francs transmis par la commune.

<sup>161</sup> *Le Confédéré*, 29 avril 1946, p. 2.

<sup>162</sup> Organisation des secours 1946, AEV, 8.9.2/1, 2011-1.

## DES RÉSULTATS MITIGÉS

Au total, près de 270 000 francs sont réunis par le Comité d'action de secours<sup>163</sup>. L'aide est ensuite répartie selon la fortune de chacun des sinistrés; le secours ne dépassant toutefois pas 30 % des dégâts admis. En outre, si les dommages représentent moins de 1 % de la fortune, ils ne sont pas pris en considération. À Sion par exemple, seuls 70 cas sont admis sur les 300 répertoriés par la commune<sup>164</sup>. Pour beaucoup, le niveau de vie est rédhibitoire quant à une aide éventuelle, bien que les dommages causés par le séisme soient importants.

À cela s'ajoutent les 358 000 francs versés à la fin de l'année 1946 par le Fonds suisse de secours pour dommages non assurables, un fonds créé par la Société suisse d'utilité publique et qui vient en aide aux victimes de catastrophes naturelles. En tout, près de 630 000 francs sont donc mis à disposition de la population valaisanne. Cela ne représente que 12 % des dégâts officiels. Le reste est à la charge des sinistrés. Signe de la vulnérabilité financière

de la population, des annonces nouvelles font leurs apparitions dans les journaux: «Obligée de quitter ses locaux par suite de résiliation de bail consécutive au tremblement de terre, Madame Germaine [...] opère la liquidation de tout son stock de meubles neufs et d'occasion, tissus, etc., ainsi que l'outillage.»<sup>165</sup> L'épreuve est d'autant plus dure à surmonter que les sinistrés mettront longtemps à voir le pécule promis par le canton. En janvier 1947, un an après le séisme, la population apprend «que les secours provenant de la collecte organisée par le Comité valaisan seront répartis prochainement»<sup>166</sup>. Pourtant, le 20 octobre, un homme fait savoir dans *Le Confédéré* qu'«il y a belle lurette que nos maisons ont été fissurées par les différentes secousses sismiques et je n'ai pas connaissance que les sinistrés aient touché la moindre somme qui les aurait aidés à supporter les gros frais de réparation»<sup>167</sup>. Ce n'est qu'en novembre qu'on annonce que «la Commission chargée d'organiser l'action de secours [...] et de répartir les sommes recueillies est sur le point de terminer son travail»<sup>168</sup>. Les secours sont finalement versés en janvier 1948, deux ans après le tremblement de terre.

<sup>163</sup> *Ibidem*. 20 000 francs proviennent de la collecte populaire, 25 000 francs du Comité de la Fête nationale suisse, 25 000 francs de la Croix-Rouge, 100 000 francs des compagnies d'assurance, et 100 000 francs de l'État du Valais.

<sup>164</sup> *Ibidem*.

<sup>165</sup> Petite annonce parue dans le *Journal de Sierre et du Valais central*, 12 avril 1946, p. 3.

<sup>166</sup> *Journal et feuille d'avis du Valais*, 20 janvier 1947, p. 2.

<sup>167</sup> *Le Confédéré*, 20 octobre 1947, p. 2.

<sup>168</sup> Organisation des secours 1947-1948, AEV, 8.9.2/2, 2011-1.

## EN CONCLUSION

La perception des catastrophes dans les sociétés occidentales a évolué au cours du siècle passé. Aujourd'hui, la responsabilité des désastres naturels nous incombe : ils sont le reflet de l'incapacité à régner sur le monde que nous avons domestiqué.

Le tremblement de terre de 1946 figure à bien des égards un autre paradigme, celui de la distanciation entre l'être humain et la nature. La lecture attentive des sources démontre que le séisme a été perçu comme un phénomène exogène. Sa survenue modifie la trame des événements qui devaient s'écrire ; un temps nouveau – celui de la catastrophe – démarre pour la population valaisanne. Nous avons souligné quelques-unes des caractéristiques de ce moment : les dégâts, les phénomènes induits par le séisme (glissements de terrain, éboulements...) et les répliques malmènent les habitants du canton. De nombreux indices nous permettent de broser le portrait d'une société marquée par la panique et l'angoisse de voir se reproduire un séisme plus grave encore. Au-delà de ses conséquences matérielles, le tremblement de terre reflète l'horizon mental de la population valaisanne, qui l'envisage par le biais du providentialisme ou de la science. Dans les deux cas, les forces qui le gouvernent sont supérieures (la nature) ou mystérieuses (Dieu). L'une et l'autre confirment l'idée que les êtres humains ne sont que des « pauvres et minuscules pucerons »<sup>169</sup> sur la surface de la terre. Cette vision témoigne de l'existence d'un monde qui échappe au contrôle des sociétés occidentales. Le fatalisme est opérant, la catastrophe un signe transcendant, un accident. Il semble toutefois que ce monde vit ses dernières heures en 1946. Dans les faits, le providentialisme est déjà déclassé :

l'hécatombe des deux guerres mondiales, Auschwitz et la Shoah ont montré que si Dieu existait, il avait d'autres préoccupations que le sort de ses ouailles. Ce constat s'impose peu à peu parmi les populations occidentales. La réactualisation de la lecture religieuse ne doit pas nous leurrer : elle tient surtout à la place importante qu'occupe le clergé dans la société valaisanne de 1946, aux visées opportunistes des entrepreneurs de la religiosité et à ce que François Walter nomme « l'hypothèse du religieux et du symbolique comme schéma d'explication globale de longue durée »<sup>170</sup>. Des critiques, peu nombreuses il est vrai, sont déjà formulées<sup>171</sup>.

Libéré du providentialisme, le monde s'attaque aux forces de la nature qui lui résistent encore. Le territoire se couvre d'instruments de mesure (de contrôle?). Voici venu le règne des sismographes, des ampèremètres et des thermomètres. Les phénomènes naturels sont scrutés et disséqués. Le mystère entourant leur formation est peu à peu percé et la modélisation mathématique des catastrophes naturelles s'impose. La conséquence de ce paradigme technique est l'édification d'un monde désenchanté. Les catastrophes ne sont plus perçues comme des phénomènes exogènes mais engagent la responsabilité humaine ; ce qui frappe les sociétés occidentales prend naissance dans leurs dysfonctionnements. Il en résulte un monde livré à lui-même, « responsable de son propre malheur »<sup>172</sup>, et qui crée les conditions de sa permanence comme celles de sa destruction.

Le Valais est-il en mesure d'échapper au prochain tremblement de terre ? La diminution de sa vulnérabilité et les mesures préventives<sup>173</sup> poursuivent l'objectif de reléguer le

<sup>169</sup> *Journal de Sierre et du Valais central*, 8 février 1946, p. 1.

<sup>170</sup> WALTER 1946, p. 12.

<sup>171</sup> L'une d'elle émane de l'abbé Ignace Mariétan : « Beaucoup, enfin, virent dans ce séisme une punition divine, sans trop se demander

pourquoi elle atteignait les innocents comme les coupables et surtout les églises ». MARIÉTAN 1946a, p. 86.

<sup>172</sup> CLAVANDIER 2004, p. 192.

<sup>173</sup> Les normes parasismiques sont obligatoires depuis 2004 en Valais pour les nouvelles constructions.



danger, de plus en plus présent, de plus en plus « sournois »<sup>174</sup>, dans un cadre jugé acceptable par la population. Or, la vulnérabilité du canton a augmenté depuis 1946, du fait de l'accroissement de la population et de l'urbanisation du territoire. Alors pourquoi se persuader que les conséquences du prochain séisme seront maîtrisées? Peut-être que les mesures prônées par les autorités sont davantage le reflet du désir toujours croissant de sécurité qui anime les sociétés occidentales contemporaines qu'une réelle façon de prévenir le désastre naturel. Le scénario du pire entretient le fantasme sécuritaire d'un monde maître de lui-même, qui ne peut plus faire porter la catastrophe sur une cause qui le dépasse. La différence avec 1946 est frappante.

Quoi qu'il en soit, l'étude des catastrophes naturelles s'avérera toujours riche en enseignements. Quels seront

les cadres de pensée par lesquels le prochain tremblement de terre sera perçu? Le religieux conservera-t-il sa place? Ressurgira-t-il, ainsi qu'on le croit fréquemment lors des situations de crise? Quel(s) discours les experts tiendront-ils, eux qui affichaient en 1946 une foi prudente dans les progrès de la science pour un jour s'affranchir des catastrophes naturelles? Le monde politique sera-t-il attaqué, et désigné comme responsable? Que révélera ce futur séisme du monde dans lequel nous vivons? Nous ne pouvons, à l'heure actuelle, qu'esquisser à grands traits la façon dont la société valaisanne appréhendera cette nouvelle catastrophe. Ce qui est sûr, c'est qu'elle sera l'objet, comme le tremblement de terre de 1946 l'a été, d'abondants commentaires, images, discours, théories... véhiculés à son propos, tant nous nous arrangeons toujours pour que ce qui nous arrive ait un sens.

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES

#### Archives

Archives de l'État du Valais (AEV)  
Archives de la Ville de Sion  
Archives du Grand Conseil  
Archives de l'Évêché

#### Revues

*Bulletins paroissiaux de la commune de Savièse*, 1929-1958 [réédition, Fondation Bretz-Héritier, Savièse, 1998, p. 223-227]  
*Bulletin de la Murithienne*  
*Les Échos de Saint-Maurice*  
*Revue genevoise de géographie*  
*Revue pour l'étude des calamités*  
*Bulletin de la société vaudoise des sciences naturelles*

### Presse et radio

*Feuille d'avis de Lausanne*, *Feuille d'avis du district de Monthey*, *Journal de Sierre et du Valais central*, *Journal et feuille d'avis du Valais*, *La Patrie valaisanne*, *Le Confédéré*, *Le Rhône*, *L'Illustré*, *Nouvelliste valaisan*, Radio et Télévision Suisse Romande.

A[NDRÉ] M[ARCEL], « Les dégâts en Valais », *Feuille d'avis de Lausanne*, 26 janvier 1946, p. 10.

Anonyme, « La terre tremble en Suisse », *Nouvelliste valaisan*, 26 janvier 1946, p. 3.

Anonyme, « Le fait du jour », *Nouvelliste valaisan*, 27 janvier 1946, p. 1-2.

A[NDRÉ] M[ARCEL], « Après un tremblement de terre », *Le Confédéré*, 28 janvier 1946, p. 2.

JOS. C., « Un violent tremblement de terre 1 mort – Plusieurs blessés GROS DEGATS », *Journal et feuille d'avis du Valais*, 28 janvier 1946, p. 2.

Anonyme, « En Valais », *Feuille d'avis de Lausanne*, 28 janvier 1946, p. 6.

CH[ARLES] SAINT-MAURICE [HAEGLER], « Le peu que nous sommes », *Nouvelliste valaisan*, 29 janvier 1946, p. 1.

[FERNAND] L[UY], «Le tremblement de terre», *Le Rhône*, 29 janvier 1946, p. 2.

Anonyme, «Un tremblement de terre en Suisse», *Le Rhône*, 29 janvier 1946, p. 2.

S[YLVAIN] M[AQUIGNAZ], «Péripiétés tragi-comiques d'un tremblement de terre», *La Patrie valaisanne*, 29 janvier 1946, p. 1-3.

Anonyme, «Le terrible tremblement de terre», *Journal de Sierre et du Valais central*, 29 janvier 1946, p. 1.

J.P., «En marge du séisme», *Journal de Sierre et du Valais central*, 29 janvier 1946, p. 5.

A[NDRÉ] M[ARCEL], «Les effets du tremblement de terre», *Le Confédéré*, 30 janvier 1946, p. 2.

Anonyme, «Quand la terre tremble», *L'Illustré*, 31 janvier 1946, p. 1.

Anonyme, «Valais. Nouvelles diverses du séisme», *Journal de Sierre et du Valais central*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

Service suisse des séismes, «Sierre», *Journal de Sierre et du Valais central*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2-3.

H. BAUDOIS, «Au centre de la terre», *Journal et feuille d'avis du Valais*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 1.

Anonyme, «La terre tremble encore...», *Journal et feuille d'avis du Valais*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 3.

GEORGES LOBSIGER, «En Suisse, le tremblement de terre est rarement cataclysmes», *La Patrie valaisanne*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 2.

A[NDRÉ] M[ARCEL], «Secouons-nous», *Le Confédéré*, 1<sup>er</sup> février 1946, p. 1.

JEAN D'AROLE, «La terre a tremblé», *Nouvelliste valaisan*, 2 février 1946, p. 1.

Anonyme, «Mardi 5 février : Ste Agathe», *Journal et feuille d'avis du Valais*, 4 février 1946, p. 2.

[EUGÈNE] M[ONOD], «La Terre, ce mystère...», *Journal de Sierre et du Valais central*, 8 février 1946, p. 1.

Anonyme, «Tremblement de terre et téléphone», *Journal de Sierre et du Valais central*, 12 février 1946, p. 4.

Anonyme, «Secours aux sinistrés du séisme?», *Journal de Sierre et du Valais central*, 19 février 1946, p. 2.

T.Fj., «En vérité, je vous le dis : "la terre tremblera encore..."», *Journal de Sierre et du Valais central*, 22 février 1946, p. 1-2.

P.V.D., «La terre se meut», *Feuille d'avis du district de Monthey*, 26 février 1946, p. 2.

Anonyme, «Les tremblements de terre», *Le Rhône*, 26 février 1946, p. 1.

H[ENRI] DE PREUX, «Séismes en Valais», *Journal et feuille d'avis du Valais*, 27 février 1946, p. 1.

Anonyme, «La neige tombe et la terre frémit», *Feuille d'avis de Lausanne*, 5 mars 1946, p. 2.

CH[ARLES] SAINT-MAURICE [HAEGLER], «Que faut-il attendre?», *Nouvelliste valaisan*, 9 mars 1946, p. 1.

A[NDRÉ] M[ARCEL], «La valse des millions», *Le Confédéré*, 11 mars 1946, p. 1.

B.L., «Le tremblement de terre du 25 janvier 1946», *Le Rhône*, 15 mars 1946, p. 5.

A[LEXIS] F[RANC], «Au Chef-lieu», *Feuille d'avis du district de Monthey*, 26 mars 1946, p. 4.

Anonyme, «Appel», *Le Confédéré*, 29 avril 1946, p. 2.

Anonyme, «Sierre. Le clocher est réparé», *Le Rhône*, 30 avril 1946, p. 2.

Anonyme, «Une cloche sonne à nouveau», *Journal et feuille d'avis du Valais*, 1<sup>er</sup> mai 1946, p. 2.

Anonyme, «La terre tremble», *Nouvelliste valaisan*, 1<sup>er</sup> juin 1946, p. 2.

M., «Après le séisme de l'Ascension», *Journal de Sierre et du Valais central*, 4 juin 1946, p. 2.

Anonyme, «À Vissoie», *Journal de Sierre et du Valais central*, 4 juin 1946, p. 2.

A[NDRÉ] M[ARCEL], «Alertes», *Le Confédéré*, 5 juin 1946, p. 1.

Anonyme, «Salquenen», *Journal et feuille d'avis du Valais*, 10 juin 1946, p. 2.

ÉLIE GAGNEBIN, IGNACE MARIÉTAN, «Au sujet du tremblement de terre», *Journal et feuille d'avis du Valais*, 10 juin 1946, p. 3.

Anonyme, «Paroisse de Sion. Services religieux», *Journal et feuille d'avis du Valais*, 14 juin 1946, p. 2.

Anonyme, «Monseigneur l'Évêque de Sion a trouvé le cœur de ses diocésains», *Journal et feuille d'avis du Valais*, 18 juin 1946, p. 2.

Anonyme, «Pour les victimes du tremblement de terre», *Journal et feuille d'avis du Valais*, 20 janvier 1947, p. 2.

Anonyme, «Nouvelles du Valais», *Le Confédéré*, 20 octobre 1947, p. 2.

## ARTICLES ET MONOGRAPHIES

### BAGNOUD 2023

MARTIN BAGNOUD, *Un révélateur de la société valaisanne : le tremblement de terre de 1946*, mémoire de master, Université de Fribourg, 2023.

### BECK 2001

ULRICH BECK, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, 2001.

### CHAPOUTOT 2021

JOHANN CHAPOUTOT, *Le grand récit*, Paris, 2021.

### CLAVANDIER 2015

GAËLLE CLAVANDIER, «Un retour de la catastrophe sur la scène scientifique ? Enjeux et débats», *Communications*, vol. 96, n° 1, 2015, p. 93-105.

### CLAVANDIER 2004

GAËLLE CLAVANDIER, *La mort collective : pour une sociologie des catastrophes*, Paris, 2004.

**COMPATANGELO et al. 2019**

RITA COMPATANGELO, ÉTIENNE CHAUVEAU, AXEL CRÉACH, «L'expérience de la catastrophe», *Noroi*, n° 251, 2019, p. 9-14.

**DOUGLAS, WILDAVSKY 1982**

MARY DOUGLAS, AARON WILDAVSKY, *Risk and Culture : An Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers*, Berkeley, 1982.

**FARGE 2002**

ARLETTE FARGE, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, n° 38, 2002, p. 67-78.

**JOURNET 2010**

NICOLAS JOURNET, « Catastrophes et ordre du monde », *Terrain*, n° 54, 2010, p. 4-9.

**MARIÉTAN 1946a**

IGNACE MARIÉTAN, « Le tremblement de terre du 25 janvier 1946 », *Bulletin de la Murithienne*, n° 63, 1946, p. 70-87.

**MARIÉTAN 1946b**

IGNACE MARIÉTAN, « Le tremblement de terre du 25 janvier 1946 », *Les Échos de Saint-Maurice*, n° 44, 1946, p. 33-37.

**MONTANDON, STAUB 1950**

FRÉDÉRIC MONTANDON, WALTER STAUB, « Sur la cause des tremblements de terre du Haut-Valais », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, n° 85, 1950, p. 63-83.

**PFISTER 2002**

CHRISTIAN PFISTER (éd.), *Le Jour d'après. Surmonter les catastrophes naturelles : le cas de la Suisse entre 1500 et 2000*, Berne, 2002.

**REVET 2010**

SANDRINE REVET, « Le sens du désastre », *Terrain*, n° 54, 2010, p. 42-55.

**SIGNORELLI 1992**

AMALIA SIGNORELLI, « Catastrophes naturelles et réponses culturelles », *Terrain*, n° 19, 1992, p. 147-158.

**WALTER 2008**

FRANÇOIS WALTER, *Catastrophe. Une histoire culturelle*, Paris, 2008.

**WALTER et al. 2006**

FRANÇOIS WALTER, BERNARDINO FANTINO, PASCAL DELVAUX, *Les cultures du risque*, Genève, 2006.





Vue entre Sion et Brigue [Granges], dessin de James Cockburn, lithographie, 1821. (Coll. Gugelmann, Bibliothèque nationale suisse)